



Rapport aux actionnaires

Premier trimestre 2021

La Banque Nationale divulgue ses résultats du premier trimestre de 2021

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTREAL, le 24 février 2021 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 761 M\$ au premier trimestre de 2021 comparativement à 610 M\$ au premier trimestre de 2020, une hausse de 25 %. Le résultat dilué par action s'établit à 2,15 \$ au premier trimestre de 2021 par rapport à 1,67 \$ au trimestre correspondant de 2020, une croissance de 29 %. Ces croissances au premier trimestre de 2021 sont attribuables à la hausse du résultat net de tous les secteurs d'exploitation.

Commentant les résultats financiers pour le premier trimestre de 2021, M. Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada, a déclaré : « Je suis très satisfait de notre performance, qui a bénéficié du dynamisme de tous nos secteurs d'activité. La Banque a généré un rendement des capitaux propres élevé pour le trimestre, tout en maintenant des niveaux de capital réglementaire solides et d'importantes provisions pour pertes de crédit. Cela témoigne de l'adaptabilité de notre franchise et de la diversification de nos sources de revenus. »

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)		Trimestre terminé le 31 janvier		
		2021	2020	Variation %
Résultat net		761	610	25
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)		2,15 \$	1,67 \$	29
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾		21,2 %	18,0 %	
Ratio de versement des dividendes		45,7 %	41,4 %	
Excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾				
Résultat net excluant les éléments particuliers		761	620	23
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers (<i>en dollars</i>)		2,15 \$	1,70 \$	26
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers		21,2 %	18,3 %	
Ratio de versement des dividendes excluant les éléments particuliers		43,4 %	41,1 %	
		Au 31 janvier 2021	Au 31 octobre 2020	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III		11,9 %	11,8 %	
Ratio de levier selon Bâle III		4,3 %	4,4 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 262 M\$ au premier trimestre de 2021 par rapport à 242 M\$ au premier trimestre de 2020, en hausse de 8 %.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾ de 412 M\$ au premier trimestre de 2021 par rapport à 400 M\$ au premier trimestre de 2020, en hausse de 3 %.
- Revenu total de 902 M\$ au premier trimestre de 2021, une hausse de 23 M\$ ou 3 % par rapport au trimestre correspondant de 2020 provenant principalement de l'augmentation du revenu net d'intérêts en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 6 % et croissance du crédit aux entreprises de 3 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts de 2,18 % au premier trimestre de 2021 se compare à 2,21 % au premier trimestre de 2020.
- Les frais autres que d'intérêts de 490 M\$ augmentent de 2 % par rapport au premier trimestre de 2020.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 54,3 % s'améliore comparativement à 54,5 % au trimestre correspondant de 2020.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 160 M\$ au premier trimestre de 2021 par rapport à 133 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse de 20 %.
- Revenu total de 519 M\$ au premier trimestre de 2021, contre 466 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une augmentation de 53 M\$ ou 11 % provenant principalement de la croissance des revenus tirés des transactions et autres revenus ainsi que des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 303 M\$ au premier trimestre de 2021 par rapport à 285 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse de 6 %.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 58,4 % s'améliore comparativement à 61,2 % au premier trimestre de 2020.

Marchés financiers

- Résultat net de 250 M\$ au premier trimestre de 2021 contre 183 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une augmentation de 37 %.
- Revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 577 M\$, en hausse de 119 M\$ ou 26 %.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 228 M\$ au premier trimestre de 2021, par rapport à 200 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse en partie attribuable à la rémunération variable.
- Le ratio d'efficacité en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 39,5 % s'améliore comparativement à 43,7 % au premier trimestre de 2020.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 136 M\$ au premier trimestre de 2021 contre 85 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une augmentation de 60 %.
- Revenu total de 274 M\$ au premier trimestre de 2021, en hausse de 41 % par rapport au premier trimestre de 2020, une augmentation attribuable à la croissance des revenus des filiales Credigy et ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 83 M\$ au premier trimestre de 2021 sont en hausse de 6 %.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 30,3 % s'améliore de près de 10 points de pourcentage comparativement au trimestre correspondant de 2020.

Autres

- Perte nette de 47 M\$ au premier trimestre de 2021, contre une perte nette de 33 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une variation provenant de la contribution moindre des activités de trésorerie et de la croissance des frais autres que d'intérêts attribuable à la rémunération variable, aux frais liés à la COVID-19 et aux investissements technologiques.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 11,9 % au 31 janvier 2021, en hausse par rapport à 11,8 % au 31 octobre 2020.
- Ratio de levier selon Bâle III de 4,3 % au 31 janvier 2021, en baisse par rapport à 4,4 % au 31 octobre 2020.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Rapport de gestion

Daté du 23 février 2021

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférant pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021, ainsi qu'avec le Rapport annuel 2020. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com.

Pandémie de COVID-19	4	Titrisation et arrangements hors bilan	17
Survol et perspectives économiques	5	Gestion du capital	18
Mode de présentation de l'information	6	Gestion des risques	23
Faits saillants	7	Divulgence d'information sur les risques	38
Analyse financière	8	Méthodes comptables et communication de l'information financière	39
Résultats consolidés	8	Méthodes comptables et principales estimations comptables	39
Résultats sectoriels	10	Modifications de méthodes comptables	39
Bilan consolidé	15	Modifications futures de méthodes comptables	41
Acquisition	16	Communication de l'information financière	41
Exposition à certaines activités	17	Données financières trimestrielles	42
Transactions avec des parties liées	17		

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites, notamment celles contenues dans le présent document, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et dans d'autres communications. Il arrive aussi que des représentants de la Banque fassent des déclarations prospectives verbales auprès des analystes, des investisseurs, des médias et d'autres parties prenantes. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2021 et suivants, de ses stratégies et éventuelles mesures pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la manière dont elle y fera face et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expressions comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier » et autres expressions similaires se caractérisant par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ». Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance financière de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2021, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir ses attentes quant à la conjoncture économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada, des États-Unis et de certains autres pays où la Banque exerce des activités, de même que leurs organismes.

Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance financière ne soient pas réalisés. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment les répercussions liées à la pandémie de COVID-19, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental et social, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 68 du Rapport annuel 2020 de la Banque, et plus précisément : la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce des activités; la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; les variations de la performance et de la solvabilité des clients et des contreparties de la Banque; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités, principalement le Canada et les États-Unis; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, et aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services à la Banque; les perturbations potentielles des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution du risque de cyberattaque et de vol de données personnelles ou d'identité; et l'incidence possible d'événements catastrophiques sur l'économie locale et internationale, y compris les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique comme la pandémie de COVID-19. Les déclarations au sujet des répercussions prévues de la pandémie de COVID-19 sur l'entreprise, les résultats d'exploitation, la réputation, la situation financière et la liquidité de la Banque et sur l'économie mondiale peuvent se révéler inexacts et différer, parfois sensiblement, de ce qui est actuellement prévu, ces déclarations étant fonction de développements futurs qui sont très incertains et impossibles à prévoir. La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans les sections « Pandémie de COVID-19 » et « Gestion des risques » du Rapport annuel 2020 de la Banque et dans le présent Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2021, notamment dans la section « Pandémie de COVID-19 ». Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que l'épidémie de COVID-19 constituait une pandémie, ce qui a exigé des mesures de protection importantes pour prévenir la saturation des services de santé et de renforcer l'hygiène préventive. Cette pandémie mondiale a provoqué la mise en place par de nombreux pays, dont le Canada, de mesures de confinement et de distanciation sociale pour freiner la formation de nouveaux foyers de contagion, notamment la fermeture des frontières de nombreux pays. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants sur le marché dans son ensemble, comme les fermetures d'entreprises et les mises à pied temporaires, la faiblesse des taux d'intérêt et les mesures gouvernementales mises en œuvre en réponse à la COVID-19.

Au cours de l'été 2020, certaines restrictions imposées au début de la pandémie ont été allégées, mais l'arrivée d'une deuxième vague de COVID-19 au début de l'automne 2020 a obligé les autorités de plusieurs pays, dont le Canada, à remettre en place des mesures de confinement ayant pour effet de refermer certains secteurs de l'économie. Bien que la récente mise en marché de plusieurs vaccins contre la COVID-19 constitue un développement encourageant, l'incertitude demeure quant à leur efficacité, leur distribution, leur acceptation par le public et la réduction des taux d'infection anticipée, notamment à la suite de la multiplication de cas liés à des variants de la COVID-19 qui semblent plus contagieux. Les autorités de plusieurs pays, dont le Canada, travaillent activement pour s'assurer que les vaccins soient administrés le plus rapidement possible. Il est anticipé que certaines mesures des autorités de santé publique au Canada demeureront en vigueur jusqu'à ce qu'une vaste couverture vaccinale soit réalisée, et ce, afin de continuer à limiter la propagation de la COVID-19 et ses variants.

Au Canada, les services bancaires sont considérés comme des services essentiels et sont donc maintenus malgré les mesures de confinement et de distanciation sociale. Compte tenu de la conjoncture économique et sociale, la Banque s'est engagée à soutenir ses employés, ses clients et ses communautés. La continuité de l'ensemble des activités de la Banque est assurée de façon remarquable depuis le début de cette crise sans précédent. Tous les experts sont mobilisés pour accompagner les clients, les soutenir et répondre à leurs questions en cette période d'incertitude qui persiste.

Outre ses incidences sur l'économie mondiale et dans les pays où la Banque exerce ses activités, la pandémie de COVID-19 a eu, et pourrait continuer d'avoir, des répercussions sur la Banque, sur la façon dont elle mène ses activités, de même que sur ses clients. La Banque continue de surveiller de près les effets et les conséquences potentielles de la pandémie de COVID-19. Les répercussions véritables seront fonction de faits à venir qui sont hautement incertains, ce qui englobe l'étendue, la gravité et la durée de la pandémie de COVID-19 et ses variants, de même que l'efficacité des actions et mesures prises par les gouvernements, les autorités monétaires et les organismes de réglementation à long terme.

Pour de plus amples renseignements sur l'incidence du facteur de risque que représente la pandémie de COVID-19, sur les mesures d'allègement offertes aux clients de la Banque et sur les mesures d'assouplissement des autorités réglementaires, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 » du Rapport annuel 2020, aux pages 16 à 21.

Plusieurs mesures d'allègement offertes aux clients de la Banque ont pris fin en 2020, mais certaines nouvelles mesures sont offertes dans le cadre de différents programmes des gouvernements et la Banque continue d'y participer. Ces nouvelles mesures consistent principalement en des prêts assortis de garanties gouvernementales, notamment pour des entreprises de secteurs plus durement touchés pendant la pandémie. Dans le cours normal de ses affaires, la Banque s'assure de continuer de répondre aux besoins spécifiques de ses clients afin de leur permettre de passer à travers cette crise sans précédent. Le nombre de prêts et la valeur comptable brute des prêts ayant fait l'objet de reports sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Reports de versements

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2021		Au 31 octobre 2020	
	Nombre de prêts	Valeur comptable brute des prêts	Nombre de prêts	Valeur comptable brute des prêts
Hypothécaires résidentiels	1 441	309	2 865	695
Aux particuliers	—	—	—	—
Créances sur cartes de crédit	—	—	—	—
Aux entreprises et aux administrations publiques	89	349	780	1 182
	1 530	658	3 645	1 877

Survivance et perspectives économiques

Économie mondiale

Après des hausses marquées à la fin de 2020 et au début de 2021, le nombre de nouveaux cas d'infection au coronavirus semble maintenant à la baisse dans diverses régions du monde. Si cette tendance se maintient, plusieurs pays devraient pouvoir relâcher certaines mesures de distanciation sociale dans les prochaines semaines. Un retour à la normale n'est toutefois pas dans les cartes à court terme. Rappelons que plusieurs pays sont maintenant aux prises avec des variants du virus plus contagieux. Les autorités en place devront donc faire preuve de prudence pour éviter un autre sursaut de la pandémie. Le déploiement de vaccins à grande échelle pourrait changer la donne, mais la campagne d'immunisation piétine à l'heure actuelle sur la planète. Après un premier semestre en dents de scie, l'économie mondiale devrait se raffermir au deuxième, à condition bien sûr que le déploiement des vaccins se déroule sans trop de contretemps. Les programmes d'aide monétaires et budgétaires visant à soutenir les dépenses des ménages des économies avancées ont été une aubaine pour les économies des marchés émergents qui produisent le plus gros des marchandises fabriquées dans le monde. D'ailleurs, la production industrielle de ces pays est entrée dans la phase d'expansion du cycle économique alors que celle des pays avancés est encore à la phase de reprise, n'étant pas encore revenue à son niveau d'avant la pandémie. Un rebond de 5,4 % ⁽¹⁾ est attendu pour le PIB mondial cette année, après une contraction record de 3,4 % en 2020.

Malgré la récente diminution des cas de COVID-19 aux États-Unis, le pays reste aux prises avec une grave crise sanitaire. Force est d'admettre, toutefois, que la tolérance américaine à des niveaux d'infections élevés limite les impacts économiques négatifs de la pandémie. En effet, malgré une flambée d'infections au dernier trimestre de l'année, le PIB américain a enregistré une croissance de 4,0 % en termes annualisés. À la suite de ce gain, la production se situait à 2,5 % en dessous de son niveau d'avant la crise, chiffre qui se compare avantageusement aux écarts observés dans d'autres économies avancées. Un élément important qui explique la bonne tenue de l'économie américaine est la réponse budgétaire de Washington. Quelques semaines seulement après que le président Trump eut apposé sa signature sur un plan de relance d'une valeur de 900 G\$, la nouvelle administration promet déjà une nouvelle enveloppe totalisant 1 900 G\$. Cela porterait l'effort budgétaire total de Washington depuis le début de la crise à plus de 5 000 G\$, ce qui est sans aucune mesure avec les mesures de stimulation adoptées en 2008-2009 qui se chiffraient à environ 750 G\$. Dans l'attente des détails du nouveau plan de stimulation budgétaire, nous anticipons un solide rebond de la croissance de 5,2 % ⁽¹⁾ en 2021 après une contraction de 3,5 % l'an passé.

Économie du Canada

Les plus récentes mesures sanitaires ont porté fruit au Canada : les cas de COVID-19, qui surchargeaient les hôpitaux, ont repris une tendance à la baisse. Pour en arriver là, l'Ontario et le Québec ont décrété la fermeture des commerces non essentiels. Autrement dit, la maîtrise de la pandémie ne s'est pas faite sans heurts pour l'économie, qui risque une contraction au premier trimestre. Le marché du travail a perdu pas moins de 266 000 emplois au cours des mois de décembre et janvier, annulant tous les progrès enregistrés depuis le mois d'août. Toutefois, si l'on exclut tous les secteurs directement touchés par les confinements, l'emploi restait en hausse en janvier. Autre point positif du rapport, l'emploi à temps plein demeurait résilient et a enregistré une nouvelle progression pendant le mois, portant à neuf mois la séquence actuelle de gains consécutifs. Nous ne sommes donc pas préoccupés outre mesure par ce passage à vide temporaire attribuable aux mesures sanitaires, qui ne semble pas avoir de répercussions au-delà des secteurs directement concernés. La baisse du nombre de nouveaux cas au pays permet d'anticiper un assouplissement des mesures sanitaires à brève échéance. Même si l'éclaircie pourrait tarder avec les retards dans le processus de vaccination, la lumière au bout du tunnel a stimulé la confiance des entreprises, ce qui laisse présager un solide rebond de l'emploi et de l'économie quand la pandémie sera maîtrisée. Les perspectives de croissance pour le reste de l'année semblent également plus reluisantes alors que le Canada devrait bénéficier indirectement des largesses du gouvernement américain par les exportations et que l'indice des prix des matières premières produites au pays se situe à son niveau le plus élevé depuis 2014. Cela devrait permettre un rebond de la croissance économique de 4,2 % ⁽¹⁾ en 2021 après la chute de 5,4 % l'an passé.

Économie du Québec

Pour limiter la propagation de la COVID-19 qui s'accélérait, le Québec a décrété au mois d'octobre la fermeture des bars, des salles à manger de restaurants, ainsi que des salles de spectacle et de conditionnement physique dans plusieurs régions affectées. En décembre 2020, les autorités ont imposé de nouvelles contraintes en décrétant la fermeture de l'ensemble des commerces non essentiels. Entre septembre et janvier, le marché du travail du Québec a ainsi perdu 120 000 emplois, soit une chute de 3 %. C'est peu en comparaison avec le plongeon de 19 % qui était survenu au printemps dernier. Les fermetures sectorielles étant cette fois-ci beaucoup plus circonscrites, les conséquences sont moindres pour l'économie. Les pertes d'emplois concernent surtout les emplois à temps partiel et dans des secteurs affichant des salaires en dessous de la moyenne. Étant donné la générosité des programmes de soutien au revenu du gouvernement fédéral actuellement en vigueur, il ne faut pas s'attendre à ce que les revenus des ménages soient lourdement handicapés par le marasme du marché du travail. La résilience des emplois à temps plein explique le dynamisme du marché immobilier qui ne déroule pas dans la province au cours des derniers mois. Dans la grande région de Montréal, les prix des logements sont en hausse de près de 16 % depuis un an, soit un rythme jamais observé en trois décennies. Les changements profonds de préférences attribuables à la pandémie ont entraîné beaucoup de roulement sur le marché immobilier et la baisse des coûts d'emprunt a augmenté le pouvoir d'achat des acheteurs. L'économie devrait retrouver le chemin de la croissance dès le mois de février 2021 alors que la baisse importante des hospitalisations a permis la réouverture des services non essentiels. Nous demeurons optimistes pour la poursuite de la relance étant donné la marge de manœuvre budgétaire du gouvernement du Québec et la situation financière des ménages, qui est meilleure qu'ailleurs au pays. Après une contraction de 5,2 % en 2020, l'économie québécoise est appelée à rebondir de 3,9 % ⁽¹⁾ en 2021.

(1) Prévisions de la croissance du PIB, groupe Économie de Financière Banque Nationale

Mode de présentation de l'information

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR, lesquels sont fondés sur les IFRS. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. La Banque met en garde les lecteurs qu'elle utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qu'il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

À l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal. La Banque utilise également le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires qui est une mesure de performance financière calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Enfin, le ratio d'efficacité est également utilisé pour évaluer les résultats consolidés et les résultats sectoriels de la Banque. Le ratio d'efficacité se calcule en divisant les frais autres que d'intérêts par le revenu total.

L'exercice financier 2020 a été marqué par les effets de la pandémie de COVID-19 sur les facteurs macroéconomiques, ce qui avait entraîné une hausse significative des dotations aux pertes de crédit. Étant donné l'importance relative des dotations aux pertes de crédit enregistrées selon les IFRS, la Banque juge pertinent de commenter le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable ainsi que le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers (tels que présentés dans le tableau des « Résultats consolidés » à la page 8 et dans les tableaux des « Résultats sectoriels » aux pages 10 à 14 du présent Rapport de gestion) afin de donner aux lecteurs de l'information supplémentaire leur permettant de mieux comprendre les principales composantes des résultats financiers de la Banque et de ses secteurs d'exploitation.

Données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2021	2020	Variation %
Résultat net excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾			
Particuliers et Entreprises	262	242	8
Gestion de patrimoine	160	133	20
Marchés financiers	250	183	37
Financement spécialisé aux États-Unis et International	136	85	60
Autres	(47)	(23)	
Résultat net excluant les éléments particuliers	761	620	23
Charge relative à Maple ⁽²⁾	–	(10)	
Résultat net	761	610	25
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers	2,15 \$	1,70 \$	26
Charge relative à Maple ⁽²⁾	–	(0,03)	
Résultat dilué par action	2,15 \$	1,67 \$	29
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires			
Incluant les éléments particuliers	21,2 %	18,0 %	
Excluant les éléments particuliers	21,2 %	18,3 %	

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, la Banque avait enregistré une charge de 13 M\$ (10 M\$ déduction faite des impôts) relativement à l'entreprise Maple Financial Group Inc. (Maple) à la suite de l'événement survenu en décembre 2019, tel que décrit dans la section « Passifs éventuels » à la page 111 du Rapport annuel 2020.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

Trimestre terminé le 31 janvier

	2021	2020	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu total	2 224	1 923	16
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾	1 044	832	25
Résultat net	761	610	25
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	761	594	28
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	21,2 %	18,0 %	
Résultat par action			
de base	2,16 \$	1,69 \$	28
dilué	2,15	1,67	29
Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾			
Revenu total en équivalent imposable	2 281	2 010	13
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	1 101	932	18
Résultat net excluant les éléments particuliers	761	620	23
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers	21,2 %	18,3 %	
Ratio d'efficacité en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	51,7 %	53,6 %	
Résultat par action excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾			
de base	2,16 \$	1,72 \$	26
dilué	2,15	1,70	26
Informations sur les actions ordinaires			
Dividendes déclarés	0,71 \$	0,71 \$	–
Valeur comptable	41,48	37,58	
Cours de l'action			
haut	73,81	74,22	
bas	65,54	68,25	
clôture	71,87	73,43	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	336 770	335 818	
Capitalisation boursière	24 204	24 659	

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 janvier
2021Au 31 octobre
2020

Variation %

Bilan et hors bilan			
Actif total	343 637	331 625	4
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	167 690	164 740	2
Dépôts	227 677	215 878	5
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	13 970	13 430	4
Actifs sous administration et sous gestion	656 263	596 656	10
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽²⁾			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	11,9 %	11,8 %	
catégorie 1	14,9 %	14,9 %	
total	16,0 %	16,0 %	
Ratio de levier	4,3 %	4,4 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	154 %	161 %	
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)	124 %		
Ratios réglementaires selon Bâle III ajustés ⁽³⁾			
Ratios des fonds propres			
CET1	11,7 %	11,5 %	
catégorie 1	14,8 %	14,6 %	
total	16,0 %	16,0 %	
Ratio de levier	4,3 %	4,3 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial	26 231	26 517	(1)
Nombre de succursales au Canada	402	403	–
Nombre de guichets automatiques au Canada	935	940	(1)

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Les ratios sont calculés en tenant compte des mesures transitoires accordées par le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21.

(3) Les ratios ajustés sont calculés en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21.

Analyse financière

Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier

	2021	2020	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	1 207	930	30
Revenus autres que d'intérêts	1 017	993	2
Revenu total	2 224	1 923	16
Frais autres que d'intérêts	1 180	1 091	8
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾	1 044	832	25
Dotations aux pertes de crédit	81	89	(9)
Résultat avant charge d'impôts	963	743	30
Charge d'impôts	202	133	52
Résultat net	761	610	25
Résultat dilué par action <i>(en dollars)</i>	2,15	1,67	29
Équivalent imposable ⁽¹⁾			
Revenu net d'intérêts	54	57	
Revenus autres que d'intérêts	3	30	
Charge d'impôts	57	87	
Incidence de l'équivalent imposable sur le résultat net	–	–	
Éléments particuliers ⁽¹⁾			
Charge relative à Maple	–	(13)	
Éléments particuliers avant impôts	–	(13)	
Charge d'impôts liée aux éléments particuliers	–	(3)	
Éléments particuliers après impôts	–	(10)	
Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾			
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	1 261	987	28
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable	1 020	1 023	–
Revenu total en équivalent imposable	2 281	2 010	13
Frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers	1 180	1 078	9
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	1 101	932	18
Dotations aux pertes de crédit	81	89	(9)
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	1 020	843	21
Charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	259	223	16
Résultat net excluant les éléments particuliers	761	620	23
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers <i>(en dollars)</i>	2,15	1,70	26
Actif moyen	358 113	301 511	19
Prêts et acceptations moyens	165 588	154 558	7
Dépôts moyens	227 641	198 974	14
Ratio d'efficacité en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾	51,7 %	53,6 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Résultats financiers

Pour le premier trimestre de 2021, la Banque déclare un résultat net de 761 M\$ comparativement à 610 M\$ au premier trimestre de 2020, en hausse de 25 %. Le résultat dilué par action s'établit à 2,15 \$ au premier trimestre de 2021 par rapport à 1,67 \$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse de 29 %. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾ atteint 1 044 M\$ au premier trimestre de 2021, en hausse de 25 % par rapport au trimestre correspondant de 2020. Ces croissances au premier trimestre de 2021 sont attribuables à la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation.

Le résultat net excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ se chiffre à 761 M\$ au premier trimestre de 2021, par rapport à 620 M\$ au premier trimestre de 2020, une hausse de 23 %. Le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ s'établit à 2,15 \$ au premier trimestre de 2021 en hausse par rapport à 1,70 \$ au trimestre correspondant de 2020. L'élément particulier enregistré au premier trimestre de 2020, déduction faite des impôts, correspondait à une charge relative à Maple de 10 M\$.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ s'établit à 21,2 % pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021, alors qu'il atteignait 18,3 % pour le trimestre correspondant de 2020.

Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 2 224 M\$ au premier trimestre de 2021, en hausse de 301 M\$ ou 16 % comparativement au trimestre correspondant de 2020. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en hausse de 3 % en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, en partie contrebalancée par un recul de la marge nette d'intérêts attribuable à la baisse des taux d'intérêt, ainsi qu'en raison de l'augmentation des revenus de crédit et des revenus d'acceptations bancaires. Ces facteurs positifs ont été atténués par une baisse des revenus sur cartes de crédit et des revenus tirés des frais d'administration sur les dépôts et les paiements, conséquence des effets de la COVID-19 sur certains secteurs de l'économie et sur les habitudes de consommation des clients, ainsi que par la diminution des revenus d'assurances. Les revenus du secteur de Gestion de patrimoine affichent une croissance de 11 % qui s'explique principalement par la hausse des revenus tirés des services tarifés en lien avec la croissance de la moyenne des actifs sous administration et sous gestion ainsi que par la croissance du nombre de transactions. Le revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ enregistré dans le secteur des Marchés financiers au premier trimestre de 2021 augmente de 26 % par rapport à la même période en 2020 en raison de la hausse des revenus des marchés mondiaux ainsi que des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement. De plus, le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 41 %, ce qui s'explique par la progression soutenue des revenus de la filiale ABA Bank en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, et l'augmentation des revenus de la filiale Credigy, notamment en raison d'un gain réalisé au premier trimestre de 2021 à la suite de la disposition de portefeuilles de prêts. Le revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ s'établit à 2 281 M\$ au premier trimestre de 2021, en hausse de 13 % comparativement à 2 010 M\$ au premier trimestre de 2020.

Frais autres que d'intérêts

Au premier trimestre de 2021, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 180 M\$, en hausse de 8 % par rapport au trimestre correspondant de 2020. La hausse des frais autres que d'intérêts s'explique principalement par une augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus de l'ensemble des secteurs d'exploitation, ainsi que par des investissements technologiques plus élevés en lien avec le plan de transformation de la Banque et le développement des affaires. Par ailleurs, les autres frais du premier trimestre de 2020 comprenaient une charge relative à Maple de 13 M\$. Les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ s'établissent à 1 180 M\$ au premier trimestre de 2021 comparativement à 1 078 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une croissance de 9 %.

Dotations aux pertes de crédit

Pour le premier trimestre de 2021, la Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 81 M\$ par rapport à 89 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une baisse qui provient essentiellement des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés et dépréciés des Services aux particuliers ainsi que des dotations aux pertes de crédit sur les créances dépréciées sur cartes de crédit. Par ailleurs, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux entreprises et sur les prêts de la filiale Credigy, notamment les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC), sont en hausse par rapport au trimestre correspondant de 2020.

Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le premier trimestre de 2021 totalise 202 M\$ comparativement à 133 M\$ pour le trimestre correspondant de 2020. Le taux effectif d'imposition du premier trimestre de 2021 s'établit à 21 % par rapport à 18 % au trimestre correspondant de 2020. La variation du taux effectif d'imposition s'explique principalement par un niveau et une proportion plus élevés des revenus de dividendes exonérés d'impôts au cours du premier trimestre de 2020.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés financiers et Financement spécialisé aux États-Unis et International. Les autres activités opérationnelles, certains éléments particuliers ainsi que les activités de trésorerie sont regroupés à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2021	2020 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	638	611	4
Revenus autres que d'intérêts	264	268	(1)
Revenu total	902	879	3
Frais autres que d'intérêts	490	479	2
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽²⁾	412	400	3
Dotations aux pertes de crédit	56	70	(20)
Résultat avant charge d'impôts	356	330	8
Charge d'impôts	94	88	7
Résultat net	262	242	8
Marge nette d'intérêts ⁽³⁾	2,18 %	2,21 %	
Actif moyen portant intérêts	116 333	110 020	6
Actif moyen	121 877	115 946	5
Prêts et acceptations moyens	121 478	115 445	5
Prêts dépréciés nets ⁽⁴⁾	356	375	(5)
Prêts dépréciés nets ⁽⁴⁾ en % des prêts et acceptations moyens	0,3 %	0,3 %	
Dépôts moyens	74 229	64 388	15
Ratio d'efficience ⁽²⁾	54,3 %	54,5 %	

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêts.

(4) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 262 M\$ au premier trimestre de 2021 comparativement à 242 M\$ au premier trimestre de 2020, une hausse de 8 %. La croissance des volumes de prêts et de dépôts des particuliers et des entreprises ayant plus que compensé l'incidence du recul des taux d'intérêt sur la marge nette d'intérêts, qui atteint 2,18 % comparativement à 2,21 % au premier trimestre de 2020, le revenu net d'intérêts du premier trimestre de 2021 affiche une hausse de 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2020. Par ailleurs, les revenus autres que d'intérêts sont en baisse de 4 M\$ ou 1 % par rapport au trimestre correspondant de 2020.

Le revenu total des Services aux particuliers est en hausse de 9 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2020. La hausse du revenu net d'intérêts, essentiellement liée à la croissance des volumes de prêts et de dépôts, a plus que compensé l'effet de la réduction des taux d'intérêt. Cette hausse a été atténuée par une baisse des revenus sur cartes de crédit et des revenus tirés des frais d'administration sur les dépôts et les paiements, conséquence des effets de la COVID-19 sur certains secteurs de l'économie et sur les habitudes de consommation des clients, ainsi que par la diminution des revenus d'assurances. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 14 M\$, en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts ainsi que des revenus tirés des instruments financiers dérivés et d'acceptations bancaires.

Les frais autres que d'intérêts du secteur des Particuliers et Entreprises, de 490 M\$ au premier trimestre de 2021, sont en hausse de 2 % par rapport au trimestre correspondant de 2020. L'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel et des frais de soutien aux opérations a été atténuée par la baisse de certains frais variables, notamment les frais liés au développement des affaires, conséquence des mesures de distanciation sociale et de confinement imposées par les gouvernements en raison de la pandémie. Le ratio d'efficience⁽¹⁾, à 54,3 % pour le premier trimestre de 2021, s'améliore de 0,2 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2020. Les dotations aux pertes de crédit du secteur s'établissent à 56 M\$, une baisse de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2020. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés et dépréciés des Services aux particuliers et sur les créances dépréciées sur cartes de crédit. Ces diminutions ont été atténuées par l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux entreprises.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2021	2020 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	110	119	(8)
Revenus tirés des services tarifés	302	273	11
Revenus tirés des transactions et autres revenus	107	74	45
Revenu total	519	466	11
Frais autres que d'intérêts	303	285	6
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽²⁾	216	181	19
Dotations aux pertes de crédit	(2)	–	
Résultat avant charge d'impôts	218	181	20
Charge d'impôts	58	48	21
Résultat net	160	133	20
Actif moyen	6 537	5 943	10
Prêts et acceptations moyens	5 384	4 766	13
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	3	3	–
Dépôts moyens	34 887	32 430	8
Actifs sous administration et sous gestion	656 263	606 804	8
Ratio d'efficacité ⁽²⁾	58,4 %	61,2 %	

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 160 M\$ au premier trimestre de 2021 comparativement à 133 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une augmentation de 20 %. Le revenu total du secteur de 519 M\$ est en hausse de 53 M\$ ou 11 % comparativement à 466 M\$ au premier trimestre de 2020. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de 45 % des revenus tirés des transactions et autres revenus attribuable à l'augmentation du volume des transactions causée par la volatilité des marchés boursiers ainsi que par la hausse de 11 % des revenus tirés des services tarifés en raison de la croissance de la moyenne des actifs sous administration et sous gestion à la suite d'entrées nettes dans les diverses solutions et de la progression des marchés au cours du premier trimestre de 2021. Par ailleurs, le revenu net d'intérêts du secteur est en baisse de 8 % en raison de la baisse des taux d'intérêt, en partie compensée par la hausse des volumes de dépôts.

Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 6 % par rapport au trimestre correspondant de 2020 et se chiffrent à 303 M\$ au premier trimestre de 2021. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la hausse des revenus du secteur. Le ratio d'efficacité⁽¹⁾, à 58,4 % pour le premier trimestre de 2021, s'améliore de 2,8 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2020. Des récupérations sur pertes de crédit de 2 M\$ ont été enregistrées au premier trimestre de 2021 sur les prêts dépréciés comparativement à des dotations aux pertes de crédit d'un montant négligeable au trimestre correspondant de 2020.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Marchés financiers

(en équivalent imposable) ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2021	2020 ⁽²⁾	Variation %
Résultats d'exploitation			
Marchés mondiaux			
Titres de participation	201	174	16
Titres à revenus fixes	116	85	36
Produits de base et devises	38	30	27
	355	289	23
Services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement	222	169	31
Revenu total en équivalent imposable	577	458	26
Frais autres que d'intérêts	228	200	14
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable ⁽¹⁾	349	258	35
Dotations aux pertes de crédit	9	9	–
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	340	249	37
Charge d'impôts en équivalent imposable	90	66	36
Résultat net	250	183	37
Actif moyen	151 197	121 612	24
Prêts et acceptations moyens (grandes entreprises seulement)	18 522	17 025	9
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	11	40	(73)
Dépôts moyens	39 477	34 166	16
Ratio d'efficacité en équivalent imposable ⁽¹⁾	39,5 %	43,7 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 250 M\$ au premier trimestre de 2021 comparativement à 183 M\$ au trimestre correspondant de 2020, en hausse de 37 %. Le revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ se chiffre à 577 M\$, en hausse de 26 % par rapport au premier trimestre de 2020. Les revenus des marchés mondiaux augmentent de 66 M\$, compte tenu de la croissance de tous les types de revenus. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement sont en hausse de 53 M\$ par rapport au premier trimestre de 2020 en raison de l'augmentation des revenus liés aux activités sur les marchés des capitaux et des revenus des services bancaires.

Les frais autres que d'intérêts du premier trimestre de 2021 s'établissent à 228 M\$, en hausse de 14 % par rapport au premier trimestre de 2020. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de la rémunération variable résultant de la croissance des revenus au premier trimestre de 2021 ainsi que des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficacité en équivalent imposable ⁽¹⁾ s'améliore de 4,2 points de pourcentage pour s'établir à 39,5 % pour le premier trimestre de 2021, comparativement à 43,7 % au trimestre correspondant de 2020. Les dotations aux pertes de crédit se chiffrent à 9 M\$ pour le premier trimestre de 2021, stables par rapport au trimestre correspondant de 2020.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2021	2020	Variation %
Revenu total			
Credigy	155	98	58
ABA Bank	119	95	25
International	–	2	
	274	195	41
Frais autres que d'intérêts			
Credigy	39	36	8
ABA Bank	44	41	7
International	–	1	
	83	78	6
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾	191	117	63
Dotations aux pertes de crédit			
Credigy	16	7	129
ABA Bank	2	3	(33)
	18	10	80
Résultat avant charge d'impôts	173	107	62
Charge d'impôts			
Credigy	21	12	75
ABA Bank	16	10	60
	37	22	68
Résultat net			
Credigy	79	43	84
ABA Bank	57	41	39
International	–	1	
	136	85	60
Participations ne donnant pas le contrôle	–	9	
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	136	76	79
Actif moyen	15 545	12 494	24
Prêts et créances moyens	11 945	9 880	21
Prêts dépréciés nets – Phase 3 ⁽²⁾	30	18	67
Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC)	722	1 024	(29)
Dépôts moyens	6 175	4 373	41
Ratio d'efficience ⁽¹⁾	30,3 %	40,0 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Les prêts dépréciés nets – Phase 3 excluent les prêts DAC et sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur FSEU&I affiche un résultat net de 136 M\$ au premier trimestre de 2021, par rapport à 85 M\$ au trimestre correspondant de 2020, en hausse de 60 %. Le revenu total du secteur de 274 M\$ est en hausse de 79 M\$ ou 41 % comparativement à 195 M\$ au premier trimestre de 2020. La croissance des revenus s'explique principalement par une hausse des revenus de la filiale Credigy de 57 M\$ et de la filiale ABA Bank de 24 M\$.

Credigy

Le résultat net de la filiale Credigy de 79 M\$ pour le premier trimestre de 2021 est en hausse de 36 M\$ ou 84 % par rapport au trimestre correspondant de 2020. Le revenu total se chiffre à 155 M\$, en hausse comparativement à 98 M\$ au premier trimestre de 2020, principalement en raison de la croissance des volumes de prêts ainsi que d'un gain de 26 M\$ réalisé au premier trimestre de 2021 à la suite de la disposition de portefeuilles de prêts. Les frais autres que d'intérêts du premier trimestre de 2021 sont en hausse de 8 %, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus au cours du premier trimestre de 2021. Les dotations aux pertes de crédit totalisent 16 M\$ pour le premier trimestre de 2021, par rapport à 7 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une augmentation provenant essentiellement des dotations aux pertes de crédit sur les prêts DAC.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021, la Banque a acquis en totalité la participation ne donnant pas le contrôle restante dans la filiale Credigy. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 18 afférente aux présents états financiers consolidés.

ABA Bank

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 57 M\$ pour le premier trimestre de 2021 est en hausse de 16 M\$ ou 39 % par rapport au trimestre correspondant de 2020. La hausse des revenus de la filiale ABA Bank de 25 % s'explique par la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par le recul des taux d'intérêt. Les frais autres que d'intérêts du premier trimestre de 2021 de la filiale s'établissent à 44 M\$ par rapport à 41 M\$ au premier trimestre de 2020. Les dotations aux pertes de crédit qui totalisent 2 M\$ pour le premier trimestre de 2021 se comparent à 3 M\$ au trimestre correspondant de 2020.

Autres

(en équivalent imposable) ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2021	2020 ⁽²⁾
Résultats d'exploitation		
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	(33)	(44)
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable	42	56
Revenu total en équivalent imposable	9	12
Frais autres que d'intérêts	76	49
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable ⁽¹⁾	(67)	(37)
Dotations aux pertes de crédit	–	–
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	(67)	(37)
Charge (économie) d'impôts en équivalent imposable	(20)	(4)
Perte nette	(47)	(33)
Participations ne donnant pas le contrôle	–	7
Perte nette attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	(47)	(40)
Éléments particuliers après impôts ⁽¹⁾	–	(10)
Perte nette excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾	(47)	(23)
Actif moyen	62 957	45 516

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 47 M\$ au premier trimestre de 2021, comparativement à une perte nette de 33 M\$ pour le trimestre correspondant de 2020. La variation du revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ s'explique en partie par la contribution moins élevée des activités de trésorerie comparativement au premier trimestre de 2020. La croissance des frais autres que d'intérêts est attribuable à l'augmentation des investissements technologiques, à l'augmentation de la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus, et aux frais entourant les mesures déployées par la Banque pour protéger la santé et garantir la sécurité des employés et des clients dans le contexte de la pandémie. L'élément particulier enregistré au premier trimestre de 2020, déduction faite des impôts, correspondait à une charge relative à Maple de 10 M\$. La perte nette excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ de 47 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021 se compare à une perte nette de 23 M\$ pour le trimestre correspondant de 2020.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Bilan consolidé

Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2021	Au 31 octobre 2020	Variation %
Actif			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	33 726	29 142	16
Valeurs mobilières	110 640	102 131	8
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	10 419	14 512	(28)
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	167 690	164 740	2
Autres	21 162	21 100	—
	343 637	331 625	4
Passif et capitaux propres			
Dépôts	227 677	215 878	5
Autres	98 267	98 589	—
Dette subordonnée	773	775	—
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	16 920	16 380	3
Participations ne donnant pas le contrôle	—	3	—
	343 637	331 625	4

Actif

Au 31 janvier 2021, la Banque a un actif total de 343,6 G\$, comparativement à 331,6 G\$ au 31 octobre 2020, une augmentation de 12,0 G\$ ou 4 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, soit 33,7 G\$ au 31 janvier 2021, augmentent de 4,6 G\$ principalement en raison des dépôts auprès de la Réserve fédérale américaine.

Les valeurs mobilières augmentent de 8,5 G\$ par rapport au 31 octobre 2020, en raison de la hausse de 10,0 G\$ ou 13 % des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net, notamment les titres de participation, atténuée par la baisse de 1,5 G\$ des valeurs mobilières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées diminuent de 4,1 G\$, principalement en lien avec les activités du secteur des Marchés financiers et de la trésorerie.

Les prêts et acceptations, déduction faite des provisions, de 167,7 G\$ au 31 janvier 2021, augmentent de 3,0 G\$ ou 2 % par rapport au 31 octobre 2020. Le détail des principaux portefeuilles de prêts et acceptations est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2021	Au 31 octobre 2020	Au 31 janvier 2020
Prêts et acceptations			
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	91 345	89 097	81 635
Aux particuliers	13 220	13 475	13 707
Créances sur cartes de crédit	1 846	2 038	2 255
Aux entreprises et aux administrations publiques	62 428	61 288	59 247
	168 839	165 898	156 844
Provisions pour pertes de crédit	(1 149)	(1 158)	(693)
	167 690	164 740	156 151

Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) augmentent de 2,2 G\$ ou 2 % par rapport au 31 octobre 2020 compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire. Les prêts aux particuliers sont en baisse depuis le 31 octobre 2020, notamment en raison de la disposition de portefeuilles de prêts de la filiale Credigy. Les créances sur cartes de crédit sont en baisse de 0,2 G\$ comparativement au 31 octobre 2020, conséquence des effets de la COVID-19 sur les habitudes de consommation des clients. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 1,1 G\$ ou 2 % par rapport au 31 octobre 2020 en raison de la croissance des activités des Services aux entreprises et de la filiale Credigy.

Depuis un an, les prêts et acceptations ont augmenté de 11,5 G\$ ou 7 % et les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) sont en hausse de 9,7 G\$ ou 12 % compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire, de l'acquisition de portefeuilles de prêts hypothécaires et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers sont en baisse de 4 % par rapport au 31 janvier 2020, une baisse qui provient essentiellement de la filiale Credigy. Les créances sur cartes de crédit sont en baisse de 0,4 G\$ par rapport au 31 janvier 2020, conséquence des effets de la COVID-19 sur les habitudes de consommation des clients. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en progression de 3,2 G\$ ou 5 % depuis un an, en raison des activités des Services aux entreprises, du secteur des Marchés financiers et de la filiale Credigy.

Les prêts dépréciés comprennent tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues ainsi que les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) de la filiale Credigy. Au 31 janvier 2021, les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC se chiffrent à 757 M\$, alors qu'ils s'élevaient à 817 M\$ au 31 octobre 2020. Les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC se chiffrent à 400 M\$ au 31 janvier 2021 comparativement à 465 M\$ au 31 octobre 2020, une diminution de 65 M\$ qui provient principalement de la baisse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts des Services aux particuliers et des Services aux entreprises ainsi que des portefeuilles de prêts du secteur des Marchés financiers. Les prêts DAC bruts s'établissent à 722 M\$ au 31 janvier 2021, alors qu'ils se chiffraient à 855 M\$ au 31 octobre 2020, en raison d'échéances et de remboursements de certains portefeuilles.

Les autres actifs de 21,2 G\$ au 31 janvier 2021 sont en hausse de 0,1 G\$ depuis le 31 octobre 2020.

Passif

La Banque a un passif total de 326,7 G\$ au 31 janvier 2021 comparativement à 315,2 G\$ au 31 octobre 2020.

Au 31 janvier 2021, le passif-dépôts total de la Banque s'établit à 227,7 G\$ comparativement à 215,9 G\$ au 31 octobre 2020, une augmentation de 11,8 G\$ ou 5 % par rapport au 31 octobre 2020. Les dépôts des particuliers de 68,6 G\$ au 31 janvier 2021 sont en hausse de 1,1 G\$ par rapport au 31 octobre 2020. Cette hausse provient des activités des Services aux particuliers et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 153,9 G\$ au 31 janvier 2021 augmentent de 10,1 G\$ par rapport au 31 octobre 2020. La hausse est attribuable aux activités de financement du secteur des Marchés financiers et de la trésorerie, dont 1,3 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques, aux activités du secteur de Gestion de patrimoine, ainsi qu'aux activités des Services aux entreprises.

Les dépôts des institutions de dépôts de 5,2 G\$ au 31 janvier 2021 sont en hausse de 0,6 G\$ par rapport au 31 octobre 2020.

Les autres passifs de 98,3 G\$ au 31 janvier 2021 sont en baisse de 0,3 G\$ comparativement au 31 octobre 2020, l'augmentation de 1,9 G\$ des engagements afférents à des titres vendus à découvert ayant été plus que compensée par la diminution de 2,6 G\$ des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées.

Capitaux propres

Au 31 janvier 2021, les capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque s'établissent à 16,9 G\$, en hausse de 0,5 G\$ par rapport au 31 octobre 2020. Cette augmentation s'explique par le résultat net déduction faite des dividendes et par les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces augmentations ont été atténuées par les autres éléments cumulés du résultat global, notamment les pertes de change non réalisées sur les investissements dans des établissements à l'étranger. Enfin, les participations ne donnant pas le contrôle ont diminué de 3 M\$, essentiellement en raison de l'achat de la participation ne donnant pas le contrôle restante dans la filiale Credigy.

Acquisition

Le 15 décembre 2020, la Banque a acquis en totalité la participation ne donnant pas le contrôle restante dans la filiale Credigy Ltd. à la suite de la décision des détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle d'exercer leurs options de vente pour un montant de 300 M\$ en vertu d'une entente conclue en 2013. Suivant cette transaction, Credigy Ltd. est devenue une filiale en propriété exclusive de la Banque.

Exposition à certaines activités

Les recommandations du groupe de travail *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF) du Conseil de stabilité financière visent une plus grande transparence et une meilleure évaluation relativement à certaines expositions qui portent notamment sur les entités structurées, les expositions à des prêts à risque élevé et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier. La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales qui ne sont pas assurées par la SCHL. Les positions sur dérivés de crédit sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](https://www.bnc.ca).

Les structures de financement à effet de levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à effet de levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 31 janvier 2021, le total des engagements pour ce type de prêts s'élève à 4 042 M\$ (3 681 M\$ au 31 octobre 2020). Les détails sur les autres expositions sont fournis dans le tableau sur les entités structurées à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 57 et 58 du Rapport annuel 2020.

Pour plus de détails sur les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 26 et 27 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020. Pour des renseignements supplémentaires concernant les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés, se reporter à la note 8 afférente aux présents états financiers consolidés.

Gestion du capital

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2020 aux pages 59 à 67.

Accord de Bâle

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 9,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 10,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 12,5 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 1,0 % établies par le BSIF. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 70 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %. Le ratio de levier est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan. Les actifs déduits des fonds propres de catégorie 1 sont aussi déduits de l'exposition totale.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y va de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments émis avant le 1^{er} janvier 2013 qui seraient conformes à Bâle III, si ce n'était de l'absence d'une clause de FPUNV, font l'objet de droits acquis et seront progressivement éliminés sur une période de 10 ans. Au 31 janvier 2021, la Banque a toujours un instrument de dette subordonnée de catégorie 2 non assorti d'une clause de FPUNV, et elle prévoit l'éliminer progressivement sans recourir à la clause de rachat sur événement réglementaire.

La ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes* (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF, qui s'applique à toutes les BISI dans le cadre des règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral, est entrée en vigueur le 23 septembre 2018. La ligne directrice TLAC vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable. Le BSIF exige des BISI qu'elles maintiennent un ratio TLAC fondé sur les risques d'au moins 22,50 % (incluant la réserve pour stabilité intérieure) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 % d'ici le 1^{er} novembre 2021. La Banque a commencé à émettre des créances admissibles à la recapitalisation interne au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 et s'attend à ce que ses ratios TLAC s'améliorent avec le refinancement normal de ses créances à terme non garanties arrivant à échéance. La Banque ne prévoit aucun défi pour satisfaire à ces exigences TLAC.

Exigences – Ratios réglementaires selon Bâle III

	Au 31 janvier 2021					
	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Minimum établi par le CBCB	Surcharge relative aux BISI	Minimum établi par le BSIF ⁽¹⁾	Minimum établi par le BSIF ⁽¹⁾ , y compris la réserve pour stabilité intérieure
Ratios des fonds propres						
CET1	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	9,0 %
catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	10,5 %
total	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	12,5 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	s.o.	s.o.	3,0 %	3,0 %

s.o. Sans objet

(1) Les ratios des fonds propres incluent la réserve de conservation des fonds propres et la surcharge relative aux BISI.

(2) Le 8 décembre 2020, le BSIF a confirmé que la réserve est maintenue à 1,0 %.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales réglementaires. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail EDTF, sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » publié trimestriellement et disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca. De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible sur le site Internet de la Banque.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. En réponse à l'impact de la pandémie de COVID-19, au cours du deuxième trimestre de 2020, le BSIF a annoncé une série d'ajustements réglementaires pour soutenir la résilience financière et opérationnelle des banques. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2020, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2020, aux pages 62 et 63. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2020, aucun fait nouveau important en matière de réglementation n'est à considérer.

Activités de gestion

Le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les banques interrompent toute augmentation de dividendes et tout rachat d'actions. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021, la Banque n'a effectué aucune émission ni aucun rachat de ses instruments de capitaux propres.

Actions, autres instruments de capitaux propres et options d'achat d'actions

	Au 31 janvier 2021	
	Nombre d'actions ou de BCRL	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 30	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300
	98 000 000	2 450
Autres instruments de capitaux propres		
Billets de capital à recours limité (BCRL) – Série 1	500 000	500
Actions ordinaires	336 770 311	3 094
Options d'achat d'actions	12 623 271	

Au 19 février 2021, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 336 784 884 et le nombre d'options en cours est de 12 566 315. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires lorsque le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les clauses FPUNV devait se produire, toutes les actions privilégiées et les BCRL de la Banque ainsi que les billets à moyen terme échéant le 1^{er} février 2028, qui sont des instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV se convertiraient en un maximum de 825 millions d'actions ordinaires de la Banque, d'où un effet dilutif de 71,0 % selon le nombre d'actions ordinaires de la Banque en circulation au 31 janvier 2021.

Dividendes

Le 23 février 2021, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 71 cents par action ordinaire, payable le 1^{er} mai 2021 aux actionnaires inscrits le 29 mars 2021.

Variation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier 2021
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	
Solde au début	11 167
Émission d'actions ordinaires (y compris au titre du régime d'options d'achat d'actions)	34
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	(2)
Rachat d'actions ordinaires	–
Autres surplus d'apport	3
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(273)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	761
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	81
Autres	66
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	(109)
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	26
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	(2)
Autres, y compris les ajustements réglementaires et arrangements transitoires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	(117)
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires (déduction faite des passifs d'impôts)	–
Autres déductions et ajustements réglementaires du CET1 instaurés par le BSIF ⁽¹⁾	(72)
Variation des autres ajustements réglementaires ⁽²⁾	–
Solde à la fin	11 563
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	
Solde au début	2 945
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	–
Rachat de fonds propres	–
Variation des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	4
Solde à la fin	2 949
Total des fonds propres de catégorie 1	14 512
Fonds propres de catégorie 2	
Solde au début	1 055
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	–
Rachat de fonds propres	–
Variation des instruments de catégorie 2 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	–
Variation de certaines provisions pour pertes de crédit	85
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	(63)
Solde à la fin	1 077
Total des fonds propres réglementaires	15 589

(1) Cette rubrique comprend la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues mise en place au cours du deuxième trimestre de 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 à 21.

(2) Cette rubrique comprend la variation des placements dans les fonds propres CET1 de la Banque.

Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 2,4 G\$ pour s'établir à 97,2 G\$ au 31 janvier 2021, comparativement à 94,8 G\$ au 31 octobre 2020. Cette augmentation découle principalement de la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques, atténuée par la variation de change. La variation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque par type de risque est présentée dans le tableau suivant.

Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs

(en millions de dollars canadiens)

			Trimestre terminé le	
			31 janvier 2021	31 octobre 2020
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Total	Total
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début	71 224	7 761	78 985	77 944
Taille du portefeuille	2 736	587	3 323	812
Qualité du portefeuille	(115)	51	(64)	801
Mises à jour des modèles	(211)	(1)	(212)	(447)
Méthode et politique	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	–	–	–	–
Variation de change	(781)	(151)	(932)	(125)
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin	72 853	8 247	81 100	78 985
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début			3 497	4 724
Variation des niveaux de risque ⁽¹⁾			(8)	(1 227)
Mises à jour des modèles			–	–
Méthode et politique			–	–
Acquisitions et cessions			–	–
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin			3 489	3 497
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début			12 326	12 146
Variation des niveaux de risque			268	180
Acquisitions et cessions			–	–
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin			12 594	12 326
Actif pondéré en fonction des risques à la fin			97 183	94 808

(1) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement des clients sous-jacents ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réaligement des modèles ainsi que la prise en compte de facteurs d'atténuation de risque.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires, tels qu'une nouvelle réglementation.

Ratios des fonds propres réglementaires

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 11,9 %, à 14,9 % et à 16,0 % au 31 janvier 2021, soit au-delà des exigences réglementaires, comparativement à des ratios de 11,8 %, de 14,9 % et de 16,0 %, respectivement, au 31 octobre 2020. Le ratio des fonds propres CET1 a augmenté par rapport au 31 octobre 2020 essentiellement en raison du résultat net, déduction faite des dividendes, et des émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions. Ces facteurs ont été atténués par la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques et par l'impact de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues dont le facteur scalaire est passée de 70 % à 50 %. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres sont demeurés stables. Enfin, le ratio de levier en date du 31 janvier 2021 s'établit à 4,3 %, en baisse par rapport à 4,4 % au 31 octobre 2020. La diminution du ratio de levier s'explique par la croissance des fonds propres de catégorie 1, en raison des mêmes éléments décrits ci-dessus, et par une augmentation importante de l'exposition totale, atténuée par les mesures temporaires annoncées par le BSIF concernant l'exclusion des expositions dans les réserves de banques centrales et les titres émis par des emprunteurs souverains qui sont admissibles à titre d'actifs HQLA en vertu de la ligne directrice *Normes de liquidité*.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2021		Au 31 octobre 2020	
	Ajustés ⁽¹⁾		Ajustés ⁽¹⁾	
Fonds propres				
CET1	11 392	11 563	10 924	11 167
catégorie 1	14 341	14 512	13 869	14 112
total	15 589	15 589	15 167	15 167
Actif pondéré en fonction des risques	97 183	97 183	94 808	94 808
Exposition totale	334 013	334 013	321 038	321 038
Ratios des fonds propres				
CET1	11,7 %	11,9 %	11,5 %	11,8 %
catégorie 1	14,8 %	14,9 %	14,6 %	14,9 %
total	16,0 %	16,0 %	16,0 %	16,0 %
Ratio de levier	4,3 %	4,3 %	4,3 %	4,4 %

(1) Les fonds propres et les ratios réglementaires selon Bâle III ajustés sont calculés en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21.

Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le 3 juillet 2013, le CBCB a publié le document intitulé *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie d'évaluation et exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes* qui décrit la méthode d'évaluation annuelle et les 12 indicateurs utilisés par le CBCB et le Conseil de stabilité financière pour évaluer les banques d'importance systémique mondiale (BISM). Le document fournit également les exigences de communication publique annuelles qui s'appliquent aux grandes banques actives à l'échelle mondiale.

En septembre 2015, le BSIF a publié un préavis à l'égard de la mise en œuvre des exigences de communication publique pour les BISM au Canada. Les banques canadiennes, y compris la Banque, qui n'ont pas été désignées BISM et qui ont une exposition totale (tel que calculée par le ratio de levier selon Bâle III) supérieure à l'équivalent de 200 milliards d'euros à la fin de l'exercice sont tenues de publier annuellement les 12 indicateurs. Les indicateurs sont calculés et présentés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB, qui sont mises à jour chaque année. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans ce rapport. Le tableau suivant présente les 12 indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation du CBCB permettant d'évaluer les BISM.

Indicateurs – Banques d'importance systémique mondiale (BISM) ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2020

Catégories	Indicateurs	
Activité transfrontière ⁽²⁾	Créances transfrontières	82 516
	Passifs transfrontières	72 765
Taille ⁽³⁾	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III	359 980
Interdépendance ⁽⁴⁾	Actifs dans le système financier	41 445
	Passifs dans le système financier	28 938
	Titres en circulation	82 474
Substituabilité/infrastructure financière ⁽⁵⁾	Activité de paiement ⁽⁶⁾	14 045 497
	Actifs sous garde	596 656
	Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	35 095
Complexité ⁽⁷⁾	Valeur nominale des instruments financiers dérivés de gré à gré	1 177 539
	Titres détenus à des fins de négociation et titres de placement	29 438
	Actifs financiers de niveau 3	1 232

(1) Les indicateurs d'importance systémique mondiale des banques reposent sur la méthodologie prescrite dans les lignes directrices publiées par le CBCB en juillet 2013 et les directives du CBCB de janvier 2021. Les indicateurs sont déterminés selon le périmètre de consolidation réglementaire.

(2) Représente le niveau d'interaction de la Banque hors du Canada.

(3) Représente le total des expositions au bilan et hors bilan de la Banque selon les règles de ratio de levier du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III, avant ajustements réglementaires.

(4) Représente les transactions avec d'autres institutions financières.

(5) Représente la mesure dans laquelle les services de la Banque pourraient être remplacés par ceux d'autres institutions.

(6) Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

(7) Tient compte du degré de complexité et du volume des activités de négociation de la Banque visant les instruments financiers dérivés, les titres détenus à des fins de négociation, les titres de placement et les actifs financiers de niveau 3.

Gestion des risques

La prise de risques fait partie intégrante des activités d'une institution financière et la Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. Elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'affaires. La Banque s'expose volontairement à certaines catégories de risques, plus particulièrement aux risques de crédit et de marché, dans le but de dégager des revenus. Elle assume certains risques inhérents à ses activités, auxquels elle ne choisit pas de s'exposer et qui ne produisent pas de revenus, principalement les risques opérationnels.

La pandémie de COVID-19 a affecté la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce ses activités. La COVID-19 a également mis en perspective certains risques principaux émergents. Malgré cette situation exceptionnelle, les risques sont gérés de façon rigoureuse. Par conséquent, les processus de prise de décisions sont guidés par une évaluation et une gestion des risques en phase avec l'appétit pour le risque de la Banque et par des niveaux prudents de fonds propres et de liquidités. L'objectif d'une gestion saine et efficace des risques est de donner l'assurance raisonnable que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables, de contrôler la volatilité des résultats de la Banque et de s'assurer que la prise de risques contribue à la création de valeur pour les actionnaires. La structure de gouvernance de la Banque pour la gestion des risques est demeurée en grande partie identique à celle décrite dans le Rapport annuel 2020.

Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes considérables. Certains risques sont présentés ci-après. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Incidence du facteur de risque que représente la pandémie de COVID-19 » du Rapport annuel 2020 aux pages 16 et 17 et à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2020, aux pages 68 à 106. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 7 des présents états financiers consolidés relativement aux prêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires. Le contexte économique difficile découlant de la COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales a affecté les débiteurs. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants dans l'environnement de marché dans son ensemble, notamment les fermetures d'entreprises et les mises à pied temporaires. Toutefois, certaines mesures gouvernementales ont été mises en œuvre afin d'aider les particuliers et les entreprises affectés par la COVID-19.

Les montants du tableau suivant représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes de crédit, ni des montants donnés en garantie. De plus, le tableau exclut les titres de participation.

Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle

						Au 31 janvier 2021	Au 31 octobre 2020
(en millions de dollars canadiens)							
	Montants utilisés	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽¹⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽²⁾	Total	Total
Particuliers							
Hypothèques résidentielles	57 919	10 009	–	–	–	67 928	66 813
Crédits rotatifs admissibles	2 248	5 936	–	–	–	8 184	8 774
Particuliers – autres	14 123	2 352	–	–	30	16 505	16 740
	74 290	18 297	–	–	30	92 617	92 327
Autres que particuliers							
Entreprises	64 834	25 700	23 037	–	4 769	118 340	115 402
États souverains	61 144	5 608	63 714	165	105	130 736	119 167
Institutions financières	3 876	399	73 905	2 781	487	81 448	72 917
	129 854	31 707	160 656	2 946	5 361	330 524	307 486
Portefeuille de négociation	–	–	–	14 873	–	14 873	14 011
Titrisation	2 152	–	–	–	3 718	5 870	6 054
Total – Risque de crédit brut	206 296	50 004	160 656	17 819	9 109	443 884	419 878
Approche standardisée	21 273	229	20 346	2 805	265	44 918	37 939
Approche NI avancée	185 023	49 775	140 310	15 014	8 844	398 966	381 939
Total – Risque de crédit brut	206 296	50 004	160 656	17 819	9 109	443 884	419 878

(1) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(2) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires – Premier trimestre 2021 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Premier trimestre 2021 » disponibles sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes liées à la variation des prix de marché. La Banque est exposée au risque de marché en raison de sa participation à des activités de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan. En raison de la COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales, la Banque fait face à un contexte volatil et difficile. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants dans l'environnement de marché dans son ensemble, notamment la faiblesse des taux d'intérêt.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR) et la VaR en période de tension (SVaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

		Au 31 janvier 2021		
	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾	
Actifs				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	33 726	714	16 722	16 290
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net	88 328	85 304	3 024	–
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	11 156	–	11 156	–
Au coût amorti	11 156	–	11 156	–
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	10 419	–	10 419	–
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	167 690	7 629	160 061	–
Instruments financiers dérivés	12 877	12 735	142	–
Actif au titre des prestations définies	287	–	287	–
Autres	7 998	–	–	7 998
	343 637	106 382	212 967	24 288
Passifs				
Dépôts	227 677	12 218	215 459	–
Acceptations	6 878	–	6 878	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 273	18 273	–	–
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	31 282	–	31 282	–
Instruments financiers dérivés	14 010	13 543	467	–
Passifs relatifs à des créances cédées	22 664	6 189	16 475	–
Passif au titre des prestations définies	156	–	156	–
Autres	5 004	–	64	4 940
Dette subordonnée	773	–	773	–
	326 717	50 223	271 554	4 940

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2020.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2020.

(4) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2020

	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	29 142	617	12 799	15 726	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	78 326	75 279	3 047	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	12 726	–	12 726	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁵⁾
Au coût amorti	11 079	–	11 079	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	14 512	–	14 512	–	Taux d'intérêt ^{(3) (6)}
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	164 740	7 545	157 195	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	13 422	13 207	215	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Actif au titre des prestations définies	126	–	126	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	7 552	–	–	7 552	
	331 625	96 648	211 699	23 278	
Passifs					
Dépôts	215 878	9 998	205 880	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	6 866	–	6 866	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	16 368	16 368	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	33 859	–	33 859	–	Taux d'intérêt ^{(3) (6)}
Instruments financiers dérivés	12 923	12 300	623	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Passifs relatifs à des créances cédées	22 855	6 135	16 720	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	201	–	201	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	5 517	–	64	5 453	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dette subordonnée	775	–	775	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	315 242	44 801	264 988	5 453	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2020.
- (2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés ci-dessous et à la page suivante ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2020.
- (4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.
- (5) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.
- (6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.
- (7) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 16 et 17 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.
- (8) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 23 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Activités de négociation

Le premier tableau présenté ci-dessous illustre la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation. Le second tableau présenté à la page suivante illustre la SVaR, soit la VaR des portefeuilles actuels de la Banque, obtenue à la suite de la calibration des facteurs de risque sur une période de tension de 12 mois.

VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le

	31 janvier 2021				31 octobre 2020		31 janvier 2020	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin
Taux d'intérêt	(4,5)	(9,7)	(7,3)	(7,9)	(7,0)	(8,0)	(4,9)	(4,5)
Taux de change	(0,4)	(2,3)	(0,9)	(1,1)	(0,8)	(1,5)	(0,8)	(0,7)
Actions	(4,4)	(10,2)	(6,2)	(9,4)	(8,6)	(8,0)	(3,4)	(4,0)
Contrats sur produits de base	(0,6)	(1,1)	(0,8)	(0,7)	(1,0)	(0,8)	(1,1)	(0,8)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s.	n.s.	7,6	9,7	8,6	9,1	4,6	5,1
VaR totale de négociation	(6,2)	(10,9)	(7,6)	(9,4)	(8,8)	(9,2)	(5,6)	(4,9)

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La VaR de négociation totale est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2021				31 octobre 2020		31 janvier 2020	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin
Taux d'intérêt	(12,6)	(22,2)	(16,6)	(17,3)	(10,0)	(15,1)	(14,7)	(11,2)
Taux de change	(0,3)	(4,1)	(1,4)	(1,2)	(0,8)	(1,6)	(1,4)	(0,7)
Actions	(4,8)	(20,6)	(9,5)	(18,6)	(10,5)	(8,4)	(8,7)	(7,7)
Contrats sur produits de base	(0,5)	(3,1)	(1,6)	(1,7)	(0,7)	(0,6)	(2,1)	(2,3)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s.	n.s.	13,4	17,5	7,7	7,8	10,5	10,4
SVaR totale de négociation	(8,2)	(23,1)	(15,7)	(21,3)	(14,3)	(17,9)	(16,4)	(11,5)

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la SVaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La SVaR de négociation totale est inférieure à la somme des SVaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

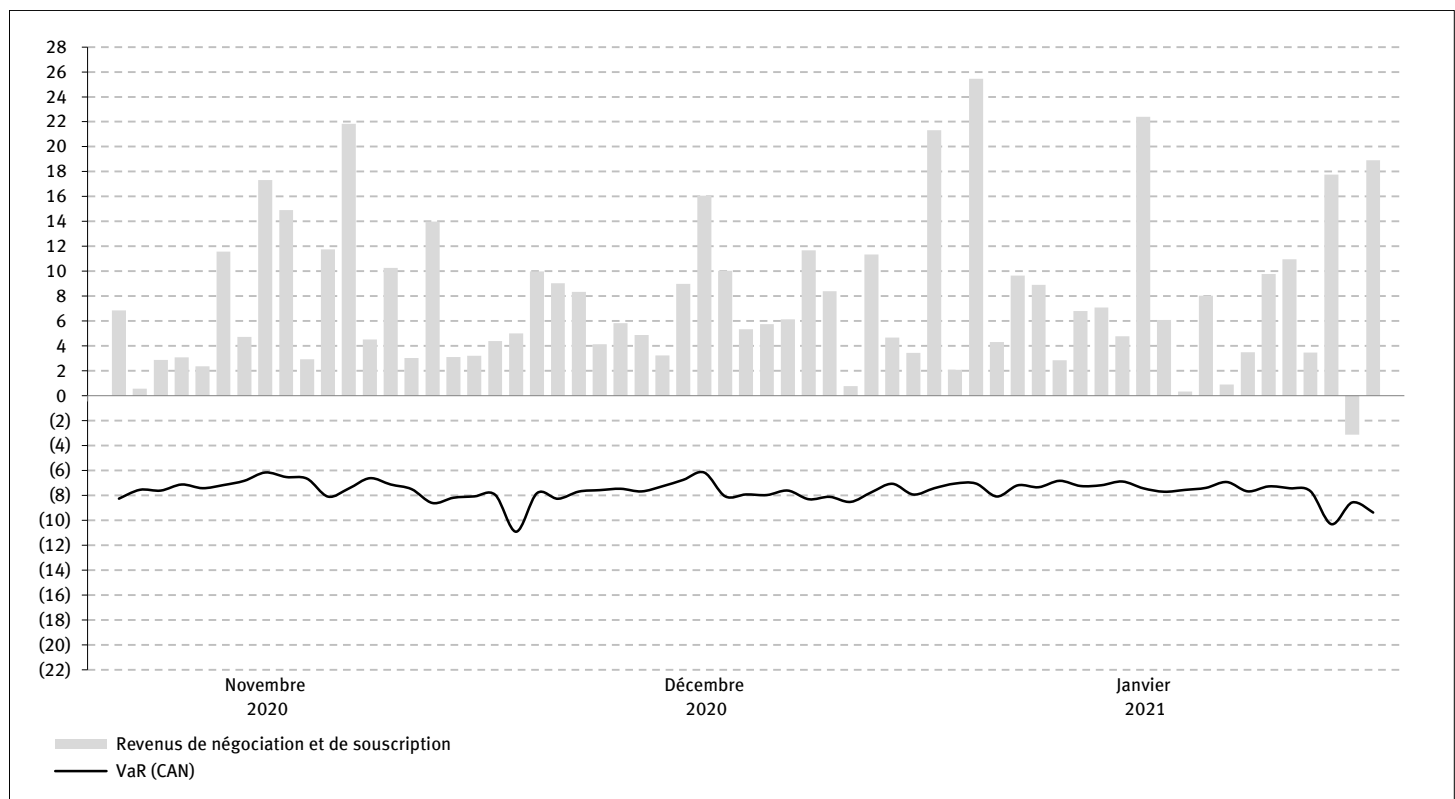
La VaR totale de négociation moyenne a diminué, passant de 8,8 M\$ à 7,6 M\$ entre le quatrième trimestre de 2020 et le premier trimestre de 2021, principalement en raison de la diminution du risque sur actions. La SVaR totale de négociation moyenne a augmenté passant de 14,3 M\$ à 15,7 M\$, principalement en raison de l'augmentation du risque sur taux d'intérêt. Au cours du premier trimestre de 2021, la Banque a modifié la période de référence des simulations de la SVaR passant de la période de la pandémie de COVID-19 de 2020 à la période de la crise financière de 2008.

Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le tableau suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 98 % des jours du trimestre terminé le 31 janvier 2021. De plus, un jour a été marqué par une perte nette de négociation et de souscription quotidienne supérieure à 1 M\$ et cette perte n'excédait pas la VaR.

Trimestre terminé le 31 janvier 2021

(en millions de dollars canadiens)



Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Les tableaux suivants illustrent l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation immédiate et soutenue de 100 points de base ou d'une diminution immédiate et soutenue de 25 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée. Dans le contexte actuel de taux d'intérêt très bas, la Banque estime qu'une analyse de sensibilité avec une diminution immédiate et soutenue de 25 points de base des taux d'intérêt fournit une information plus pertinente.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2021			Au 31 octobre 2020		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Effet sur les capitaux propres						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(267)	58	(209)	(239)	15	(224)
Diminution du taux d'intérêt de 25 points de base	59	(8)	51	49	(4)	45
Effet sur le revenu net d'intérêts						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(35)	45	10	(31)	21	(10)
Diminution du taux d'intérêt de 25 points de base	8	(7)	1	5	(5)	–

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque.

Le risque de liquidité découle de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits tels les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

La COVID-19 a affecté la conjoncture économique générale et les conditions de marché. La Banque fait face à un contexte volatil et difficile, mais sa saine gestion du risque de liquidité et de financement lui permet de maintenir un équilibre optimal entre les sources de fonds et les versements prévus.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. En réponse à l'impact de la COVID-19 et aux difficultés opérationnelles qu'elle a engendrées, le BSIF a pris des mesures exceptionnelles au cours du deuxième trimestre de 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2020, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2020, à la page 93. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2020, aucun fait nouveau important en matière de réglementation n'est à considérer.

Gestion des liquidités

Actifs liquides

Dans le but de protéger les déposants et les créanciers des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidité d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

Portefeuille d'actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2021					Au 31 octobre 2020
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽¹⁾	Actifs liquides reçus ⁽²⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽³⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	33 726	–	33 726	5 635	28 091	23 271
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	29 521	24 550	54 071	31 617	22 454	21 103
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	14 104	7 631	21 735	16 174	5 561	7 371
Autres titres de créance	6 484	1 605	8 089	2 515	5 574	5 332
Titres de participation	60 531	37 870	98 401	59 006	39 395	33 346
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	9 108	–	9 108	6 963	2 145	3 950
Au 31 janvier 2021	153 474	71 656	225 130	121 910	103 220	
Au 31 octobre 2020	140 783	60 560	201 343	106 970		94 373

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2021		Au 31 octobre 2020
Actifs liquides non grevés par entité			
Banque Nationale (société mère)	51 151		47 135
Filiales canadiennes	17 553		21 928
Filiales et succursales étrangères	34 516		25 310
	103 220		94 373

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2021		Au 31 octobre 2020
Actifs liquides non grevés par monnaie			
Dollar canadien	44 821		50 568
Dollar américain	38 186		26 099
Autres devises	20 213		17 706
	103 220		94 373

Portefeuille d'actifs liquides – Moyenne ⁽⁴⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le					
	31 janvier 2021		31 octobre 2020			
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽¹⁾	Actifs liquides reçus ⁽²⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽³⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	36 059	–	36 059	5 847	30 212	27 622
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	33 401	27 308	60 709	39 788	20 921	18 026
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	14 976	7 685	22 661	16 361	6 300	6 889
Autres titres de créance	6 530	1 520	8 050	2 536	5 514	5 501
Titres de participation	63 076	35 503	98 579	61 422	37 157	34 763
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	8 966	–	8 966	6 267	2 699	3 655
	163 008	72 016	235 024	132 221	102 803	96 456

(1) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(2) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(3) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(4) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

Sommaire des actifs grevés et non grevés

(en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2021				
	Actifs grevés ⁽¹⁾		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs
	Donnés en garantie	Autres ⁽²⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽³⁾	Total
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	362	5 273	28 091	–	33 726
Valeurs mobilières	37 656	–	72 984	–	110 640
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	10 419	–	–	10 419
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	36 290	–	2 145	129 255	167 690
Instruments financiers dérivés	–	–	–	12 877	12 877
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	404	404
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 143	1 143
Goodwill	–	–	–	1 408	1 408
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 446	1 446
Autres actifs	–	–	–	3 884	3 884
	74 308	15 692	103 220	150 417	343 637
					26,2

(en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)				Au 31 octobre 2020		
	Actifs grevés ⁽¹⁾		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Donnés en garantie	Autres ⁽²⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽³⁾	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	344	5 527	23 271	–	29 142	1,8
Valeurs mobilières	34 979	–	67 152	–	102 131	10,5
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	14 512	–	–	14 512	4,4
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	37 556	–	3 950	123 234	164 740	11,3
Instruments financiers dérivés	–	–	–	13 422	13 422	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	409	409	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 155	1 155	–
Goodwill	–	–	–	1 414	1 414	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 434	1 434	–
Autres actifs	–	–	–	3 266	3 266	–
	72 879	20 039	94 373	144 334	331 625	28,0

- (1) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.
- (2) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.
- (3) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou LCR) a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et le BSIF.

Le tableau suivant présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021 est de 154 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à court terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Pour le trimestre terminé le		
	31 janvier 2021		31 octobre 2020
	Valeur non pondérée ⁽²⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)			
1 Total HQLA	s.o.	67 366	68 118
Sorties de trésorerie			
2 Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	57 277	4 767	4 455
3 Dépôts stables	26 692	801	797
4 Dépôts moins stables	30 585	3 966	3 658
5 Financement institutionnel non garanti, dont :	94 775	52 499	51 234
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties)	19 025	4 229	4 205
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	68 015	40 535	38 806
8 Dettes non garanties	7 735	7 735	8 223
9 Financement institutionnel garanti	s.o.	23 989	16 058
10 Exigences supplémentaires dont :	44 567	12 428	12 056
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	12 903	6 324	6 154
12 Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	1 624	1 624	1 464
13 Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	30 040	4 480	4 438
14 Autres engagements de crédit contractuels	2 613	986	1 497
15 Autres engagements de crédit conditionnels	100 073	1 617	1 579
16 Total des sorties de trésorerie	s.o.	96 286	86 879
Entrées de trésorerie			
17 Prêts garantis (par ex. prise en pension)	105 451	19 494	16 953
18 Entrées liées aux expositions pleinement productives	10 409	7 003	7 922
19 Autres entrées de trésorerie	25 711	25 711	19 505
20 Total des entrées de trésorerie	141 571	52 208	44 380
		Valeur ajustée totale ⁽⁴⁾	Valeur ajustée totale ⁽⁴⁾
21 Total des HQLA	s.o.	67 366	68 118
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s.o.	44 078	42 499
23 Ratio de liquidité à court terme (%) ⁽⁵⁾	s.o.	154 %	161 %

s.o. Sans objet

(1) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(2) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.

(4) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.

(5) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Au 31 janvier 2021, les actifs liquides de niveau 1 représentent 85 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 31 janvier 2021 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Ratio structurel de liquidité à long terme

Le CBCB a élaboré le ratio structurel de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR) afin de promouvoir la résilience du secteur bancaire. Le NSFR exige que les institutions maintiennent un profil de financement stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Une structure de financement viable vise à réduire la probabilité que des difficultés qui perturberaient les sources de financement régulières d'une banque érodent sa position de liquidité au point d'accroître le risque d'une défaillance et, potentiellement, engendrent des tensions systémiques de plus grande envergure. Le NSFR se calcule en divisant le montant du financement stable disponible par le montant du financement stable exigé. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un NSFR minimal de 100 %.

Le tableau suivant présente les positions calibrées du NSFR calculées selon la stabilité des passifs et la liquidité des actifs. Le NSFR de la Banque au 31 janvier 2021 est de 124 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à long terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio structurel de liquidité à long terme ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)					Au 31 janvier 2021
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée
	Sans échéance	6 mois et moins	Plus de 6 mois à 1 an	Plus de 1 an	
	a	b	c	d	e
Éléments de financement stable disponible (FSD)					
1 Fonds propres :	16 920	—	—	773	17 693
2 Fonds propres réglementaires	16 920	—	—	773	17 693
3 Autres instruments de fonds propres	—	—	—	—	—
4 Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :	53 669	8 929	6 210	15 831	78 422
5 Dépôts stables	25 207	3 632	2 857	5 974	36 085
6 Dépôts moins stables	28 462	5 297	3 353	9 857	42 337
7 Financement institutionnel :	62 992	73 048	6 206	31 850	78 157
8 Dépôts opérationnels	20 532	—	—	—	10 266
9 Autres financements institutionnels	42 460	73 048	6 206	31 850	67 891
10 Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁽²⁾	—	2 198	1 428	19 036	—
11 Autres passifs :	20 647	9 709	206	1 233	1 048
12 Passifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽³⁾	s.o.	8 188	—	—	s.o.
13 Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	20 647	1 521	206	1 233	1 048
14 FSD total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	175 320
Éléments de financement stable exigé (FSE)					
15 Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) du NSFR	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6 332
16 Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	—	—	—	—	—
17 Prêts et titres productifs :	39 888	66 390	17 165	80 297	116 497
18 Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	386	1 016	—	—	70
19 Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	4 268	38 733	667	863	5 573
20 Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts aux particuliers et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	14 411	21 666	11 126	30 284	54 399
21 Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	188	2 675	515	88	1 774
22 Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	9 247	4 774	4 708	45 283	42 896
23 Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	9 247	4 774	4 708	45 283	42 896
24 Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	11 576	201	664	3 867	13 559
25 Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁽²⁾	—	2 198	1 428	19 036	—
26 Autres actifs ⁽³⁾ :	4 538	34 872	—	—	15 692
27 Produits de base physiques, y compris l'or	362	s.o.	s.o.	s.o.	362
28 Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale ⁽³⁾	s.o.	6 647	—	—	5 650
29 Actifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽³⁾	s.o.	9 773	—	—	1 585
30 Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée ⁽³⁾	s.o.	14 131	—	—	707
31 Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	4 176	3 335	283	703	7 388
32 Éléments hors bilan	41 466	15 831	13 917	17 122	3 360
33 FSE total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	141 881
34 Ratio de liquidité à long terme (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	124 %

s.o. Sans objet

(1) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(2) Selon les spécifications du BSIF, le passif associé aux transactions provenant du programme des Obligations hypothécaires du Canada et les hypothèques grevées correspondantes reçoivent un poids de 0 % de FSD et de FSE, respectivement.

(3) Selon les spécifications du BSIF, il n'est pas nécessaire de différencier les échéances.

Le NSFR représente le montant du FSD par rapport à celui du FSE. Le montant du FSD désigne la part des fonds propres et des passifs censés être fiable dans un horizon temporel pris en compte aux fins du NSFR, à savoir jusqu'à un an. Le montant du FSE d'une institution est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs qu'elle détient et de celles de ses positions hors bilan. Les montants du FSD et du FSE sont pondérés en fonction du degré de stabilité des passifs et de la liquidité des actifs. La Banque s'attend à ce que les NSFR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance à long terme.

Les hypothèses à l'égard du NSFR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de la liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Financement

La Banque surveille et analyse de façon continue les possibilités d'accès à un financement moins coûteux et plus souple. La stratégie de dépôts demeure une priorité pour la Banque, et nous continuons de privilégier les dépôts plutôt que le financement sur le marché institutionnel. Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)					Au 31 janvier 2021			
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques ⁽²⁾	937	32	–	8	977	–	–	977
Certificats de dépôt et papier commercial ⁽³⁾	3 235	5 432	3 086	1 145	12 898	–	–	12 898
Billets de premier rang non garantis à moyen terme ^{(4) (5)}	–	688	771	881	2 340	2 872	6 681	11 893
Billets structurés de premier rang non garantis	–	–	–	398	398	133	2 835	3 366
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	335	2 064	1 402	3 801	4 266	14 597	22 664
Obligations sécurisées	–	1 557	–	2 246	3 803	1 276	4 643	9 722
Titrisation de créances sur cartes de crédit	–	–	–	36	36	–	28	64
Passifs subordonnés ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	773	773
	4 172	8 044	5 921	6 116	24 253	8 547	29 557	62 357
Financement garanti	–	1 892	2 064	3 684	7 640	5 542	19 268	32 450
Financement non garanti	4 172	6 152	3 857	2 432	16 613	3 005	10 289	29 907
	4 172	8 044	5 921	6 116	24 253	8 547	29 557	62 357
Au 31 octobre 2020	2 192	5 359	8 080	5 770	21 401	9 312	28 389	59 102

(1) Les acceptations bancaires ne sont pas incluses dans ce tableau.

(2) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(3) Inclut les billets de dépôt au porteur.

(4) Les certificats de dépôt libellés en euros sont inclus dans les billets de premier rang non garantis à moyen terme.

(5) Inclut les dépôts qui font l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques.

(6) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 janvier 2021	
		Diminution d'un cran	Diminution de trois crans
Dérivés ⁽¹⁾		25	35

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes connues sous le nom de *Credit Support Annexes*.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 31 janvier 2021, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2020. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location relatifs à des locaux, et d'autres contrats, principalement liés à des engagements d'achat de prêts et à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 janvier 2021								
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	9 055	304	449	495	331	–	–	–	23 092	33 726
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	2 086	4 788	935	1 208	1 454	2 698	6 255	9 024	59 880	88 328
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	104	998	384	21	974	4 872	3 152	651	11 156
Au coût amorti	33	146	286	320	840	1 715	6 995	821	–	11 156
	2 119	5 038	2 219	1 912	2 315	5 387	18 122	12 997	60 531	110 640
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	3 202	844	1 005	–	–	640	–	–	4 728	10 419
Prêts ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	901	1 005	3 015	2 944	2 348	8 782	41 858	5 363	611	66 827
Aux particuliers	181	352	747	865	831	3 088	14 124	3 463	14 087	37 738
Créances sur cartes de crédit									1 846	1 846
Aux entreprises et aux administrations publiques	9 916	2 928	5 416	3 052	3 078	5 904	13 212	3 499	8 545	55 550
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 424	1 393	61	–	–	–	–	–	–	6 878
Provisions pour pertes de crédit									(1 149)	(1 149)
	16 422	5 678	9 239	6 861	6 257	17 774	69 194	12 325	23 940	167 690
Autres										
Instruments financiers dérivés	1 568	2 479	1 163	448	714	1 021	2 103	3 381	–	12 877
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									404	404
Immobilisations corporelles									1 143	1 143
Goodwill									1 408	1 408
Immobilisations incorporelles									1 446	1 446
Autres actifs ⁽¹⁾	1 291	153	162	137	265	356	82	77	1 361	3 884
	2 859	2 632	1 325	585	979	1 377	2 185	3 458	5 762	21 162
	33 657	14 496	14 237	9 853	9 882	25 178	89 501	28 780	118 053	343 637

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 janvier 2021										Total
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	
Passif et capitaux propres										
Dépôts^{(1) (2)}										
Particuliers	1 850	2 961	1 790	1 960	4 314	5 479	6 969	3 700	39 536	68 559
Entreprises et administrations publiques	28 406	11 451	5 000	3 334	2 994	5 113	11 049	4 109	82 489	153 945
Institutions de dépôts	1 868	505	80	27	23	–	1	39	2 630	5 173
	32 124	14 917	6 870	5 321	7 331	10 592	18 019	7 848	124 655	227 677
Autres										
Acceptations	5 424	1 393	61	–	–	–	–	–	–	6 878
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	623	378	305	94	155	1 977	2 683	4 905	7 153	18 273
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	14 740	7 898	2 239	163	–	1 482	–	–	4 760	31 282
Instruments financiers dérivés	2 081	2 389	995	467	507	874	4 953	1 744	–	14 010
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	335	2 064	398	1 004	4 266	11 233	3 364	–	22 664
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	–	–	–	–	36	–	28	–	–	64
Obligations locatives ⁽⁵⁾	8	16	22	23	23	90	232	194	–	608
Autres passifs – autres éléments ^{(1) (5)}	775	227	127	56	134	49	41	49	3 030	4 488
	23 651	12 636	5 813	1 201	1 859	8 738	19 170	10 256	14 943	98 267
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	773	–	773
Capitaux propres									16 920	16 920
	55 775	27 553	12 683	6 522	9 190	19 330	37 189	18 877	156 518	343 637
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	248	536	993	1 203	1 940	81	143	–	–	5 144
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	8 262	8 262
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	–	–	15	–	15	4 502	–	–	3 001	7 533
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	2 680	3 494	7 009	6 028	5 265	6 610	9 648	606	31 267	72 607
Engagements en vertu de :										
Contrats de location ⁽⁹⁾	1	1	2	1	1	4	3	5	–	18
Autres contrats ⁽¹⁰⁾	14	27	41	39	38	143	85	–	98	485

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 4,5 G\$.

(8) Ces montants incluent 40,9 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(10) Ces montants incluent 0,3 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2020

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	6 126	345	372	264	488	–	–	–	21 547	29 142
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	4 084	2 352	2 778	603	1 832	2 383	6 080	9 413	48 801	78 326
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	–	858	1 060	400	984	5 322	3 482	619	12 726
Au coût amorti	20	256	306	367	1 678	2 218	5 450	784	–	11 079
	4 105	2 608	3 942	2 030	3 910	5 585	16 852	13 679	49 420	102 131
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	7 984	1 658	133	–	–	666	–	–	4 071	14 512
Prêts ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	1 352	1 230	2 043	3 170	3 152	9 320	38 719	5 343	630	64 959
Aux particuliers	278	447	660	796	890	3 221	13 435	3 475	14 411	37 613
Créances sur cartes de crédit									2 038	2 038
Aux entreprises et aux administrations publiques	8 815	2 548	3 608	3 971	4 208	5 679	13 563	3 622	8 408	54 422
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 049	765	52	–	–	–	–	–	–	6 866
Provisions pour pertes de crédit									(1 158)	(1 158)
	16 494	4 990	6 363	7 937	8 250	18 220	65 717	12 440	24 329	164 740
Autres										
Instruments financiers dérivés	1 816	2 586	1 139	706	318	968	2 298	3 591	–	13 422
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									409	409
Immobilisations corporelles									1 155	1 155
Goodwill									1 414	1 414
Immobilisations incorporelles									1 434	1 434
Autres actifs ⁽¹⁾	1 193	351	147	149	134	344	64	12	872	3 266
	3 009	2 937	1 286	855	452	1 312	2 362	3 603	5 284	21 100
	37 718	12 538	12 096	11 086	13 100	25 783	84 931	29 722	104 651	331 625

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2020

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ^{(1) (2)}										
Particuliers	1 845	2 728	3 462	1 647	2 084	6 909	6 958	2 962	38 904	67 499
Entreprises et administrations publiques	21 801	7 168	9 916	2 185	2 462	6 860	10 341	3 602	79 452	143 787
Institutions de dépôts	1 435	111	14	80	17	5	1	42	2 887	4 592
	25 081	10 007	13 392	3 912	4 563	13 774	17 300	6 606	121 243	215 878
Autres										
Acceptations	6 049	765	52	–	–	–	–	–	–	6 866
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	618	620	952	69	92	1 516	2 361	4 321	5 819	16 368
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	14 084	3 335	8 803	136	–	1 487	–	–	6 014	33 859
Instruments financiers dérivés	1 738	2 070	877	603	266	875	3 116	3 378	–	12 923
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	2 138	311	1 850	397	3 430	11 059	3 670	–	22 855
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	36	28	–	–	64
Obligations locatives ⁽⁵⁾	8	14	21	22	21	85	224	233	–	628
Autres passifs – autres éléments ^{(1) (5)}	1 087	192	200	87	76	85	37	281	2 981	5 026
	23 584	9 134	11 216	2 767	852	7 514	16 825	11 883	14 814	98 589
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	775	–	775
Capitaux propres									16 383	16 383
	48 665	19 141	24 608	6 679	5 415	21 288	34 125	19 264	152 440	331 625
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	200	1 579	603	948	1 187	1 322	134	–	–	5 973
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾									7 999	7 999
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	–	15	4 502	15	–	–	–	–	3 126	7 658
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	2 846	4 143	4 504	6 429	5 688	5 651	10 690	1 165	29 213	70 329
Engagements en vertu de :										
Contrats de location ⁽⁹⁾	1	1	2	2	1	4	2	1	–	14
Autres contrats ⁽¹⁰⁾	15	28	41	41	39	145	114	–	278	701

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 4,5 G\$.

(8) Ces montants incluent 39,4 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(10) Ces montants incluent 0,3 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

Divulgarion d'information sur les risques

Le Rapport annuel 2020, le Rapport aux actionnaires – Premier trimestre 2021 et les documents d'informations complémentaires y afférant ont pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du groupe EDTF du Conseil de stabilité financière. Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

		Rapport annuel 2020	Rapport aux actionnaires ⁽¹⁾	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 ⁽¹⁾
Général				
1	Localisation de la divulgation concernant les risques	13	38	
	Rapport de gestion	59 à 106, 119, 121 et 122	18 à 37	
	États financiers consolidés	Notes 1, 7, 16, 23 et 29	Notes 7 et 13	19 à 29 ⁽²⁾
	Informations financières complémentaires			
	Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3			5 à 48
2	Terminologie relative aux risques et mesures de risque	68 à 106		
3	Risques principaux et risques émergents	16 à 21, 28 et 73 à 77	4 et 5	
4	Principaux nouveaux ratios réglementaires	60 à 63, 93 et 98	18, 19, 28 et 31 à 33	
Gouvernance et gestion des risques				
5	Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	68 à 87, 93 à 95 et 99		
6	Culture de gestion des risques	68 et 69		
7	Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	67 à 69 et 73		
8	Tests de tension	59, 69, 81, 91, 92 et 95		
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques				
9	Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	60 à 63	18 et 19	
10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			7 à 13, 16 et 17
11	Évolution des fonds propres réglementaires	65	20	
12	Planification en matière de capital	59 à 67		
13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	67		6
14	Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	77 à 81		6
15	Risque de crédit lié au portefeuille bancaire			6
16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	66	21	6
17	Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	72, 78 à 81 et 86		31
Liquidité				
18	Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	93 à 99	28 à 33	
Financement				
19	Sommaire des actifs grevés et non grevés	96 et 97	30	
20	Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	217 à 221	34 à 37	
21	Stratégie de financement et sources de financement	99 à 101	33	
Risque de marché				
22	Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	88 et 89	25 et 26	
23	Facteurs de risque de marché	86 à 92, 205 et 206	25 à 28	
24	VaR : hypothèses, limites et processus de validation	89 et 90		
25	Tests de tension, VaR en période de tension et tests de validité rétroactifs	86 à 92		
Risque de crédit				
26	Expositions au risque de crédit	85 et 167 à 178	24 et 60 à 68	18 à 40, et 19 à 27 ⁽²⁾
27	Politiques d'identification des prêts dépréciés	82, 141 et 142		
28	Évolution des prêts dépréciés et provisions pour pertes de crédit	119, 121, 122 et 167 à 178	60 à 68	24 à 26 ⁽²⁾
29	Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	82 à 84 et 185 à 188		33 à 40 et 28 ⁽²⁾ et 29 ⁽²⁾
30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	80 à 83 et 164		20, 24 et 38 à 48
Autres risques				
31	Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	76, 77 et 102 à 106		
32	Événements liés aux risques connus publiquement	16 à 21, 28 et 102	4 et 5	

(1) Premier trimestre 2021.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Premier trimestre 2021 ».

Méthodes comptables et communication de l'information financière

Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021 ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités qui ont été appliquées à compter du 1^{er} novembre 2020.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les principales estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 107 à 112 du Rapport annuel 2020.

Considérations liées à la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue d'évoluer et en raison de l'incertitude découlant de la nature sans précédent de la pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement a augmenté encore davantage. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020 pour un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Modifications de méthodes comptables

La Banque a adopté la nouvelle norme et le cadre suivants le 1^{er} novembre 2020.

Réforme des taux d'intérêt de référence

En août 2020, l'IASB a finalisé sa réponse à la réforme en cours des taux interbancaires offerts (*Interbank Offered Rate* ou IBOR) et d'autres taux d'intérêt de référence en publiant des modifications à ses nouvelle et ancienne normes sur les instruments financiers, l'IFRS 9 – *Instruments financiers* (IFRS 9) et l'IAS 39, ainsi qu'à la norme connexe sur les informations à fournir, l'IFRS 7, l'IFRS 4 – *Contrats d'assurance* (IFRS 4) et l'IFRS 16 – *Contrats de location* (IFRS 16). Ces modifications complètent celles publiées en 2019 et ciblent les incidences sur les états financiers lorsque les taux d'intérêt de référence actuels seront remplacés par des taux d'intérêt de référence alternatifs. Les modifications de cette phase finale concernent les modifications aux flux de trésorerie contractuels, la comptabilité de couverture et les informations à fournir. Le 1^{er} novembre 2020, la Banque a adopté par anticipation les modifications à l'IFRS 9, l'IAS 39, l'IFRS 7, l'IFRS 4 et l'IFRS 16.

Les modifications prévoient la création d'une mesure de simplification pour tenir compte d'un changement de base de détermination des flux de trésorerie contractuels pour les instruments financiers non dérivés en révisant prospectivement le taux d'intérêt effectif de façon à refléter le changement au taux d'intérêt de référence si le changement est une conséquence directe de la réforme des taux d'intérêt de référence et que la nouvelle base de détermination des flux de trésorerie contractuels est économiquement équivalente à l'ancienne. Si des changements supplémentaires sont apportés sans qu'ils soient directement liés à la réforme, les exigences applicables de l'IFRS 9 sont appliquées.

Une exemption temporaire est également prévue pour les dispositions relatives à la comptabilité de couverture. Les relations existantes qui ne remplissent pas les conditions requises par l'IAS 39 seront autorisées si le changement découle de la réforme des taux d'intérêt de référence. La Banque mettra à jour la documentation relative à ses couvertures sans mettre fin aux relations de couverture. Pour les couvertures de flux de trésorerie, si l'élément couvert est modifié en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence, le cumul des profits ou des pertes comptabilisés dans la réserve de couverture de flux de trésorerie pour les couvertures de flux de trésorerie IBOR désignées sera considéré comme déterminé sur la base du même taux de référence alternatif. Pour les couvertures de juste valeur avec une composante de risque de taux d'intérêt non contractuellement spécifié, à la transition vers un taux de référence alternatif, si le taux de risque n'est pas séparément identifiable à la date de désignation, il sera considéré comme satisfaisant à cette exigence à cette date si la Banque peut raisonnablement s'attendre à ce que la composante taux d'intérêt pour la période spécifiée soit séparément identifiable dans un délai de 24 mois suivant la date à laquelle le taux de référence alternatif a d'abord été désigné, peu importe la période pour laquelle le risque est désigné pour cette couverture. Le délai de 24 mois s'applique au cas par cas.

La réforme des taux d'intérêt de référence est une initiative mondiale coordonnée et menée par les banques centrales et les autorités publiques du monde entier, y compris le Canada. L'objectif est d'améliorer les indices de référence en veillant à ce qu'ils respectent des normes internationales robustes. L'initiative a introduit d'autres indices de référence en tant que taux successeurs recommandés (les taux sans risque, tels que *Secured Overnight Financing Rate* ou SOFR, *Canadian Overnight Repo Rate Average* ou CORRA et *Euro Short-Term Rate* ou ESTR) des taux IBOR qui sont les taux de référence utilisés par les grandes banques mondiales pour les prêts à court terme sur le marché interbancaire. Ces taux, notamment les taux LIBOR (*London Interbank Offered Rates*), sont largement utilisés comme taux de référence dans le monde pour les instruments financiers dérivés, les obligations et autres instruments à taux variable. Afin d'assurer une transition ordonnée vers les taux sans risque pour les produits dérivés, une solution sectorielle a été proposée par l'ISDA (*International Swaps and Derivatives Association*) selon un protocole (*2020 IBOR Fallbacks Protocol*), de même qu'un supplément aux définitions de 2006, lesquelles sont entrées en vigueur le 25 janvier 2021. La Banque a adopté le *2020 IBOR Fallbacks Protocol* le 16 octobre 2020 et effectue le suivi de la conformité des contreparties à ses contrats d'instruments dérivés afin de planifier en conséquence la transition de ses contrats existants. Pour certains autres types de contrats, il y aura des modifications contractuelles à prévoir d'ici la fin de 2021 et la date à laquelle certains taux actuels (en l'occurrence les taux LIBOR) devraient être retirés. Le 30 novembre 2020, l'administrateur des taux LIBOR, la *ICE Benchmark Administration*, a annoncé le lancement d'un processus de consultation sur l'abandon des principaux taux LIBOR en dollar américain (ou USD LIBOR) le 30 juin 2023. Cette annonce a tout de suite été bien accueillie par le secteur public, la *Financial Conduct Authority* (FCA) du Royaume-Uni, ainsi que le *Federal Reserve Board* et les agences américaines. Elle confirme le souhait des organismes de réglementation que les intervenants du marché cessent d'utiliser le LIBOR en dollar américain à la fin de 2021.

Afin de se préparer à la réforme des taux d'intérêt de référence, la Banque a élaboré un projet à l'échelle de l'entreprise, mis sur pied une équipe spécialisée et établi une structure formelle de gouvernance. Plusieurs comités ont été créés pour assurer la réussite du projet et se préparer à la réforme des taux d'intérêt de référence. L'équipe de projet est constituée de ressources qualifiées provenant de différents champs d'expertise afin d'assurer une analyse en profondeur de tous les aspects des changements ainsi que des impacts financiers, légaux, opérationnels et technologiques. Plusieurs de ces experts, qui possèdent des connaissances approfondies des normes comptables et des activités relatives à la réforme, sont impliqués dans le groupe de travail de l'Association des banquiers canadiens où les représentants des grandes banques canadiennes échangent sur les enjeux et les interprétations de la réforme. La Banque participe également à des rencontres avec le BSIF qui sont organisées afin de discuter de ces mêmes enjeux et interprétations. De plus, des ateliers de travail sont organisés pour effectuer l'analyse des répercussions de la mise en place de la réforme, assurant ainsi la diffusion de l'information aux intervenants touchés par cette réforme; des rencontres de partage d'information rassemblant l'ensemble des parties prenantes touchées par la réforme sont aussi organisées, et les participants de divers comités d'industrie y partagent les derniers développements.

L'équipe de projet présente régulièrement l'avancement du projet au comité directeur du projet et au comité de risque de Marchés financiers, comités constitués des membres de la direction et d'experts de tous les services concernés. Au 31 janvier 2021, l'avancement du projet respecte l'échéancier prévu. Enfin, un plan de formation à l'intention du personnel, de la direction et des membres du conseil d'administration a été élaboré.

La Banque est exposée à plusieurs risques, notamment le risque de taux d'intérêt et le risque opérationnel, lesquels découlent des actifs financiers non dérivés, des passifs financiers non dérivés et des instruments financiers dérivés. L'équipe de projet s'assure d'atténuer les risques tout en assurant une expérience positive pour ses clients. La Banque prend toutes les mesures nécessaires pour identifier, mesurer et contrôler tous les risques afin d'assurer une transition harmonieuse vers la réforme des taux d'intérêt de référence.

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers non dérivés, les passifs financiers non dérivés et les instruments financiers dérivés visés par la réforme des taux d'intérêt de référence au 1^{er} novembre 2020, pour lesquels la transition vers des taux de référence alternatifs n'a pas encore été effectuée et qui viendront à échéance après le 31 décembre 2021.

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} novembre 2020				
	USD LIBOR	EUR LIBOR	GBP LIBOR	JPY LIBOR	CHF LIBOR
Actifs financiers non dérivés ⁽¹⁾	9 308	330	168	–	–
Passifs financiers non dérivés ⁽²⁾	1 983	418	–	–	–
Instruments financiers dérivés ⁽³⁾	176 577	39 209	1 649	534	38

- (1) Les actifs financiers non dérivés comprennent la valeur comptable des valeurs mobilières et des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées, ainsi que les soldes impayés sur les prêts.
- (2) Les passifs financiers non dérivés comprennent la valeur nominale des dépôts et de la dette subordonnée ainsi que la valeur comptable des engagements afférents à des titres vendus à découvert et des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées.
- (3) Les instruments financiers dérivés comprennent la valeur nominale des contrats de taux d'intérêt et des contrats de change.

Pour de plus amples renseignements sur la phase 1 de la réforme des taux d'intérêt de référence, se reporter aux notes 1 et 17 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Cadre conceptuel de l'information financière

Le cadre conceptuel de l'information financière révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile. Le cadre fournit des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. L'application du cadre conceptuel révisé n'a pas eu d'incidence importante sur la Banque.

Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. La norme ci-dessous a été publiée, mais n'est pas encore entrée en vigueur. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de cette norme sur les états financiers consolidés.

Date d'entrée en vigueur – 1^{er} novembre 2023

IFRS 17 – Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 17 – *Contrats d'assurance* (IFRS17). Cette nouvelle norme remplace l'actuelle norme comptable IFRS 4 portant sur les contrats d'assurance. L'IFRS 17 présente un nouveau cadre comptable qui améliorera la comparabilité et la qualité de l'information financière. L'IFRS 17 fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance, ainsi que les dispositions relatives aux informations à fournir à leur sujet. Des modifications à l'IFRS 17 publiées en juin 2020 prévoient un report de deux ans de sa date d'entrée en vigueur et d'autres changements visant à répondre aux préoccupations et aux problèmes de mise en œuvre soulevés après la publication de l'IFRS 17 en 2017. Dans sa version modifiée, l'IFRS 17 doit être appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise. Si l'application rétrospective intégrale à un groupe de contrats d'assurance est impraticable, il est possible d'avoir recours à l'application rétrospective modifiée ou à l'approche fondée sur la juste valeur.

Communication de l'information financière

Au cours du premier trimestre de 2021, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Données financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens,
sauf pour les données par action)

	2021	2020				2019			2020	2019
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	Total	Total
Revenu total	2 224	2 000	1 968	2 036	1 923	1 915	1 948	1 770	7 927	7 432
Résultat net	761	492	602	379	610	604	608	558	2 083	2 322
Résultat par action (\$)										
de base	2,16	1,37	1,67	1,01	1,69	1,68	1,68	1,52	5,73	6,39
dilué	2,15	1,36	1,66	1,01	1,67	1,67	1,66	1,51	5,70	6,34
Dividendes par action ordinaire (\$)	0,71	0,71	0,71	0,71	0,71	0,68	0,68	0,65	2,84	2,66
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%)	21,2	13,7	17,0	10,7	18,0	18,2	18,7	17,8	14,9	18,0
Actif total	343 637	331 625	322 453	316 950	289 191	281 458	276 312	269 106		
Prêts dépréciés nets ⁽¹⁾	400	465	453	479	436	450	420	379		
Par action ordinaire (\$)										
Valeur comptable	41,48	39,97	38,91	38,74	37,58	36,89	36,12	35,49		
Cours de l'action										
haut	73,81	72,85	65,54	74,79	74,22	68,02	64,16	63,82		
bas	65,54	62,99	51,38	38,73	68,25	60,38	60,71	60,31		

(1) Tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues représentent les prêts dépréciés; les prêts dépréciés nets présentés dans ce tableau excluent les prêts DAC.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

Bilans consolidés	44
États consolidés des résultats	45
États consolidés du résultat global	46
États consolidés de la variation des capitaux propres	48
États consolidés des flux de trésorerie	49
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	50

Bilans consolidés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2021	Au 31 octobre 2020
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	33 726	29 142
Valeurs mobilières (notes 4, 5 et 6)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	88 328	78 326
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	11 156	12 726
Au coût amorti	11 156	11 079
	110 640	102 131
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	10 419	14 512
Prêts (note 7)		
Hypothécaires résidentiels	66 827	64 959
Aux particuliers	37 738	37 613
Créances sur cartes de crédit	1 846	2 038
Aux entreprises et aux administrations publiques	55 550	54 422
	161 961	159 032
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 878	6 866
Provisions pour pertes de crédit	(1 149)	(1 158)
	167 690	164 740
Autres		
Instruments financiers dérivés	12 877	13 422
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	404	409
Immobilisations corporelles	1 143	1 155
Goodwill	1 408	1 414
Immobilisations incorporelles	1 446	1 434
Autres actifs (note 9)	3 884	3 266
	21 162	21 100
	343 637	331 625
Passif et capitaux propres		
Dépôts (notes 5 et 10)	227 677	215 878
Autres		
Acceptations	6 878	6 866
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 273	16 368
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées ⁽¹⁾ (note 8)	31 282	33 859
Instruments financiers dérivés	14 010	12 923
Passifs relatifs à des créances cédées (notes 5 et 8)	22 664	22 855
Autres passifs (note 11)	5 160	5 718
	98 267	98 589
Dettes subordonnées	773	775
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque (notes 12 et 14)		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	2 950	2 950
Actions ordinaires	3 094	3 057
Surplus d'apport	45	47
Résultats non distribués	10 998	10 444
Autres éléments cumulés du résultat global	(167)	(118)
	16 920	16 380
Participations ne donnant pas le contrôle (note 18)	—	3
	16 920	16 383
	343 637	331 625

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

- (1) Au 31 janvier 2021, les *Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées* comprennent les opérations de prise en pension à plus d'un jour avec la Banque du Canada, pour lesquelles l'actif sous-jacent est une valeur mobilière émise par la Banque tels des billets de dépôt au porteur et des obligations sécurisées.

États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2021	2020
Revenus d'intérêts		
Prêts	1 376	1 648
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	297	280
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	42	55
Valeurs mobilières au coût amorti	45	59
Dépôts auprès d'institutions financières	18	32
	1 778	2 074
Frais d'intérêts		
Dépôts	426	890
Passifs relatifs à des créances cédées	86	106
Dette subordonnée	4	6
Autres	55	142
	571	1 144
Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	1 207	930
Revenus autres que d'intérêts		
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	107	86
Commissions de courtage en valeurs mobilières	59	48
Revenus des fonds communs de placement	132	120
Revenus des services fiduciaires	187	166
Revenus de crédit	131	110
Revenus sur cartes	33	39
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	65	68
Revenus (pertes) de négociation	126	225
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	36	30
Revenus d'assurances, montant net	28	36
Revenus de change, autres que de négociation	34	24
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	6	10
Autres	73	31
	1 017	993
Revenu total	2 224	1 923
Frais autres que d'intérêts		
Rémunération et avantages du personnel	731	660
Frais d'occupation	79	66
Technologie	200	169
Communications	13	16
Honoraires professionnels	56	59
Autres	101	121
	1 180	1 091
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 044	832
Dotations aux pertes de crédit (note 7)	81	89
Résultat avant charge d'impôts	963	743
Charge d'impôts	202	133
Résultat net	761	610
Résultat net attribuable aux		
Actionnaires privilégiés et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres	33	29
Actionnaires ordinaires	728	565
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	761	594
Participations ne donnant pas le contrôle	–	16
	761	610
Résultat par action (en dollars) (note 16)		
de base	2,16	1,69
dilué	2,15	1,67
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 12)	0,71	0,71

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Le *Revenu net d'intérêts* comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

États consolidés du résultat global

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2021	2020
Résultat net	761	610
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Écart de change, montant net		
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(176)	13
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	54	(6)
	(122)	7
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur		
par le biais des autres éléments du résultat global	37	23
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(10)	(11)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(1)	–
	26	12
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	32	(38)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	2	(3)
	34	(41)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	–	–
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	132	(63)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur		
par le biais des autres éléments du résultat global	27	11
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(84)	(31)
	75	(83)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	13	(105)
Résultat global	774	505
Résultat global attribuable aux		
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	787	488
Participations ne donnant pas le contrôle	(13)	17
	774	505

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés du résultat global (suite)

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2021	2020
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Écart de change, montant net		
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	4	–
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	15	(2)
	19	(2)
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	13	8
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(4)	(4)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–
	9	4
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	11	(14)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	1	(1)
	12	(15)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	–	–
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	47	(22)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	10	5
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(30)	(12)
	27	(29)
	67	(42)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés de la variation des capitaux propres

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2021	2020
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres au début et à la fin (note 12)	2 950	2 450
Actions ordinaires au début (note 12)	3 057	2 949
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	39	79
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	(2)	–
Actions ordinaires à la fin	3 094	3 028
Surplus d'apport au début	47	51
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 14)	3	2
Options d'achat d'actions levées	(5)	(9)
Surplus d'apport à la fin	45	44
Résultats non distribués au début	10 444	9 312
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	761	594
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (note 12)	(34)	(29)
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	(239)	(238)
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	132	(63)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur		
par le biais des autres éléments du résultat global	27	11
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(84)	(31)
Autres	(9)	–
Résultats non distribués à la fin	10 998	9 556
Autres éléments cumulés du résultat global au début	(118)	16
Écart de change, montant net	(109)	6
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur		
par le biais des autres éléments du résultat global	26	12
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	34	(41)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	–	–
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	(167)	(7)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	16 920	15 071
Participations ne donnant pas le contrôle au début	3	358
Achat de la participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale Credigy Ltd. (note 18)	10	–
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	–	16
Autres éléments du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(13)	1
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	–	(25)
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	–	350
Capitaux propres	16 920	15 421

Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 31 janvier 2021	Au 31 janvier 2020
Autres éléments cumulés du résultat global		
Écart de change, montant net	(48)	14
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	127	26
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(249)	(47)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	3	–
	(167)	(7)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	761	610
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit	81	89
Amortissement des immobilisations corporelles incluant les actifs au titre de droits d'utilisation	54	48
Amortissement des immobilisations incorporelles	73	61
Impôts différés	47	24
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(36)	(30)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(6)	(10)
Charge au titre des options d'achat d'actions	3	2
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(10 002)	(11 328)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	4 093	6 034
Prêts et acceptations, déduction faite de la titrisation	(3 206)	(3 503)
Dépôts	11 799	7 938
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	1 905	(586)
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	(2 577)	154
Instruments financiers dérivés, montant net	1 632	(706)
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(105)	20
Actifs et passifs d'impôt exigible	52	(117)
Autres éléments	(226)	(780)
	4 342	(2 080)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	32	70
Achat de la participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale Credigy Ltd. (note 18)	(300)	–
Remboursements d'obligations locatives	(24)	(21)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(273)	(495)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	–	(25)
	(565)	(471)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	5	–
Achats de valeurs mobilières autres que de négociation	(1 575)	(1 545)
Échéances de valeurs mobilières autres que de négociation	675	445
Cessions de valeurs mobilières autres que de négociation	2 226	2 436
Variation nette des immobilisations corporelles excluant les actifs au titre de droits d'utilisation	(40)	(53)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(85)	(75)
	1 206	1 208
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(399)	99
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 584	(1 244)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	29 142	13 698
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin ⁽¹⁾	33 726	12 454
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts versés	641	1 171
Intérêts et dividendes reçus	1 743	2 121
Impôts payés sur le résultat	209	185

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 5,6 G\$ au 31 janvier 2021 (5,9 G\$ au 31 octobre 2020) pour lequel il y a des restrictions.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	50	Note 10	Dépôts	70
Note 2	Modifications de méthodes comptables	50	Note 11	Autres passifs	70
Note 3	Modifications futures de méthodes comptables	52	Note 12	Capital-actions et autres instruments de capitaux propres	71
Note 4	Juste valeur des instruments financiers	53	Note 13	Informations sur le capital	72
Note 5	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	58	Note 14	Palements fondés sur des actions	73
Note 6	Valeurs mobilières	59	Note 15	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	73
Note 7	Prêts et provisions pour pertes de crédit	60	Note 16	Résultat par action	74
Note 8	Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés	69	Note 17	Informations sectorielles	75
Note 9	Autres actifs	70	Note 18	Acquisition	75

Note 1 – Mode de présentation

Le 23 février 2021, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des présents états financiers consolidés qui ont été appliquées le 1^{er} novembre 2020.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Considérations liées à la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue d'évoluer et en raison de l'incertitude découlant de la nature sans précédent de la pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement a augmenté encore davantage. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020 pour un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

Note 2 – Modifications de méthodes comptables

La Banque a adopté la nouvelle norme et le cadre suivants le 1^{er} novembre 2020.

Réforme des taux d'intérêt de référence

En août 2020, l'IASB a finalisé sa réponse à la réforme en cours des taux interbancaires offerts (*Interbank Offered Rate* ou IBOR) et d'autres taux d'intérêt de référence en publiant des modifications à ses nouvelle et ancienne normes sur les instruments financiers, l'IFRS 9 – *Instruments financiers* (IFRS 9) et l'IAS 39, ainsi qu'à la norme connexe sur les informations à fournir, l'IFRS 7, l'IFRS 4 – *Contrats d'assurance* (IFRS 4) et l'IFRS 16 – *Contrats de location* (IFRS 16). Ces modifications complètent celles publiées en 2019 et ciblent les incidences sur les états financiers lorsque les taux d'intérêt de référence actuels seront remplacés par des taux d'intérêt de référence alternatifs. Les modifications de cette phase finale concernent les modifications aux flux de trésorerie contractuels, la comptabilité de couverture et les informations à fournir. Le 1^{er} novembre 2020, la Banque a adopté par anticipation les modifications à l'IFRS 9, l'IAS 39, l'IFRS 7, l'IFRS 4 et l'IFRS 16.

Les modifications prévoient la création d'une mesure de simplification pour tenir compte d'un changement de base de détermination des flux de trésorerie contractuels pour les instruments financiers non dérivés en révisant prospectivement le taux d'intérêt effectif de façon à refléter le changement au taux d'intérêt de référence si le changement est une conséquence directe de la réforme des taux d'intérêt de référence et que la nouvelle base de détermination des flux de trésorerie contractuels est économiquement équivalente à l'ancienne. Si des changements supplémentaires sont apportés sans qu'ils soient directement liés à la réforme, les exigences applicables de l'IFRS 9 sont appliquées.

Une exemption temporaire est également prévue pour les dispositions relatives à la comptabilité de couverture. Les relations existantes qui ne remplissent pas les conditions requises par l'IAS 39 seront autorisées si le changement découle de la réforme des taux d'intérêt de référence. La Banque mettra à jour la documentation relative à ses couvertures sans mettre fin aux relations de couverture. Pour les couvertures de flux de trésorerie, si l'élément couvert est modifié en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence, le cumul des profits ou des pertes comptabilisés dans la réserve de couverture de flux de trésorerie pour les couvertures de flux de trésorerie IBOR désignées sera considéré comme déterminé sur la base du même taux de référence alternatif. Pour les couvertures de juste valeur avec une composante de risque de taux d'intérêt non contractuellement spécifié, à la transition vers un taux de référence alternatif, si le taux de risque n'est pas séparément identifiable à la date de désignation, il sera considéré comme satisfaisant à cette exigence à cette date si la Banque peut raisonnablement s'attendre à ce que la composante taux d'intérêt pour la période spécifiée soit séparément identifiable dans un délai de 24 mois suivant la date à laquelle le taux de référence alternatif a d'abord été désigné, peu importe la période pour laquelle le risque est désigné pour cette couverture. Le délai de 24 mois s'applique au cas par cas.

La réforme des taux d'intérêt de référence est une initiative mondiale coordonnée et menée par les banques centrales et les autorités publiques du monde entier, y compris le Canada. L'objectif est d'améliorer les indices de référence en veillant à ce qu'ils respectent des normes internationales robustes. L'initiative a introduit d'autres indices de référence en tant que taux successeurs recommandés (les taux sans risque, tels que *Secured Overnight Financing Rate* ou SOFR, *Canadian Overnight Repo Rate Average* ou CORRA et *Euro Short-Term Rate* ou ESTR) des taux IBOR qui sont les taux de référence utilisés par les grandes banques mondiales pour les prêts à court terme sur le marché interbancaire. Ces taux, notamment les taux LIBOR (*London Interbank Offered Rates*), sont largement utilisés comme taux de référence dans le monde pour les instruments financiers dérivés, les obligations et autres instruments à taux variable. Afin d'assurer une transition ordonnée vers les taux sans risque pour les produits dérivés, une solution sectorielle a été proposée par l'ISDA (*International Swaps and Derivatives Association*) selon un protocole (*2020 IBOR Fallbacks Protocol*), de même qu'un supplément aux définitions de 2006, lesquelles sont entrées en vigueur le 25 janvier 2021. La Banque a adopté le *2020 IBOR Fallbacks Protocol* le 16 octobre 2020 et effectue le suivi de la conformité des contreparties à ses contrats d'instruments dérivés afin de planifier en conséquence la transition de ses contrats existants. Pour certains autres types de contrats, il y aura des modifications contractuelles à prévoir d'ici la fin de 2021 et la date à laquelle certains taux actuels (en l'occurrence les taux LIBOR) devraient être retirés. Le 30 novembre 2020, l'administrateur des taux LIBOR, la *ICE Benchmark Administration*, a annoncé le lancement d'un processus de consultation sur l'abandon des principaux taux LIBOR en dollar américain (ou USD LIBOR) le 30 juin 2023. Cette annonce a tout de suite été bien accueillie par le secteur public, la *Financial Conduct Authority* (FCA) du Royaume-Uni, ainsi que le *Federal Reserve Board* et les agences américaines. Elle confirme le souhait des organismes de réglementation que les intervenants du marché cessent d'utiliser le LIBOR en dollar américain à la fin de 2021.

Afin de se préparer à la réforme des taux d'intérêt de référence, la Banque a élaboré un projet à l'échelle de l'entreprise, mis sur pied une équipe spécialisée et établi une structure formelle de gouvernance. Plusieurs comités ont été créés pour assurer la réussite du projet et se préparer à la réforme des taux d'intérêt de référence. L'équipe de projet est constituée de ressources qualifiées provenant de différents champs d'expertise afin d'assurer une analyse en profondeur de tous les aspects des changements ainsi que des impacts financiers, légaux, opérationnels et technologiques. Plusieurs de ces experts, qui possèdent des connaissances approfondies des normes comptables et des activités relatives à la réforme, sont impliqués dans le groupe de travail de l'Association des banquiers canadiens où les représentants des grandes banques canadiennes échangent sur les enjeux et les interprétations de la réforme. La Banque participe également à des rencontres avec le BSIF qui sont organisées afin de discuter de ces mêmes enjeux et interprétations. De plus, des ateliers de travail sont organisés pour effectuer l'analyse des répercussions de la mise en place de la réforme, assurant ainsi la diffusion de l'information aux intervenants touchés par cette réforme; des rencontres de partage d'information rassemblant l'ensemble des parties prenantes touchées par la réforme sont aussi organisées, et les participants de divers comités d'industrie y partagent les derniers développements.

L'équipe de projet présente régulièrement l'avancement du projet au comité directeur du projet et au comité de risque de Marchés financiers, comités constitués des membres de la direction et d'experts de tous les services concernés. Au 31 janvier 2021, l'avancement du projet respecte l'échéancier prévu. Enfin, un plan de formation à l'intention du personnel, de la direction et des membres du conseil d'administration a été élaboré.

La Banque est exposée à plusieurs risques, notamment le risque de taux d'intérêt et le risque opérationnel, lesquels découlent des actifs financiers non dérivés, des passifs financiers non dérivés et des instruments financiers dérivés. L'équipe de projet s'assure d'atténuer les risques tout en assurant une expérience positive pour ses clients. La Banque prend toutes les mesures nécessaires pour identifier, mesurer et contrôler tous les risques afin d'assurer une transition harmonieuse vers la réforme des taux d'intérêt de référence.

Note 2 – Modifications de méthodes comptables (suite)

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers non dérivés, les passifs financiers non dérivés et les instruments financiers dérivés visés par la réforme des taux d'intérêt de référence au 1^{er} novembre 2020, pour lesquels la transition vers des taux de référence alternatifs n'a pas encore été effectuée et qui viendront à échéance après le 31 décembre 2021.

	Au 1 ^{er} novembre 2020				
	USD LIBOR	EUR LIBOR	GBP LIBOR	JPY LIBOR	CHF LIBOR
Actifs financiers non dérivés ⁽¹⁾	9 308	330	168	–	–
Passifs financiers non dérivés ⁽²⁾	1 983	418	–	–	–
Instruments financiers dérivés ⁽³⁾	176 577	39 209	1 649	534	38

(1) Les actifs financiers non dérivés comprennent la valeur comptable des valeurs mobilières et des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées, ainsi que les soldes impayés sur les prêts.

(2) Les passifs financiers non dérivés comprennent la valeur nominale des dépôts et de la dette subordonnée ainsi que la valeur comptable des engagements afférents à des titres vendus à découvert et des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées.

(3) Les instruments financiers dérivés comprennent la valeur nominale des contrats de taux d'intérêt et des contrats de change.

Pour de plus amples renseignements sur la phase 1 de la réforme des taux d'intérêt de référence, se reporter aux notes 1 et 17 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Cadre conceptuel de l'information financière

Le cadre conceptuel de l'information financière révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile. Le cadre fournit des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. L'application du cadre conceptuel révisé n'a pas eu d'incidence importante sur la Banque.

Note 3 – Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. La norme ci-dessous a été publiée, mais n'est pas encore entrée en vigueur. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de cette norme sur les états financiers consolidés.

Date d'entrée en vigueur – 1^{er} novembre 2023

IFRS 17 – Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 17 – *Contrats d'assurance* (IFRS17). Cette nouvelle norme remplace l'actuelle norme comptable IFRS 4 portant sur les contrats d'assurance. L'IFRS 17 présente un nouveau cadre comptable qui améliorera la comparabilité et la qualité de l'information financière. L'IFRS 17 fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance, ainsi que les dispositions relatives aux informations à fournir à leur sujet. Des modifications à l'IFRS 17 publiées en juin 2020 prévoient un report de deux ans de sa date d'entrée en vigueur et d'autres changements visant à répondre aux préoccupations et aux problèmes de mise en œuvre soulevés après la publication de l'IFRS 17 en 2017. Dans sa version modifiée, l'IFRS 17 doit être appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise. Si l'application rétrospective intégrale à un groupe de contrats d'assurance est impraticable, il est possible d'avoir recours à l'application rétrospective modifiée ou à l'approche fondée sur la juste valeur.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers

Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

Au 31 janvier 2021							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur	
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable / Total de la juste valeur
Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	33 726	33 726	33 726 33 726
Valeurs mobilières	85 916	2 412	10 505	651	11 156	11 356	110 640 110 840
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	10 419	10 419	10 419 10 419
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	8 151	–	–	–	159 539	162 026	167 690 170 177
Autres							
Instruments financiers dérivés	12 877	–	–	–	–	–	12 877 12 877
Autres actifs	–	–	–	–	1 610	1 610	1 610 1 610
Passifs financiers							
Dépôts	–	13 661			214 016 ⁽¹⁾	214 962	227 677 228 623
Autres							
Acceptations	–	–			6 878	6 878	6 878 6 878
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 273	–			–	–	18 273 18 273
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			31 282	31 282	31 282 31 282
Instruments financiers dérivés	14 010	–			–	–	14 010 14 010
Passifs relatifs à des créances cédées	–	8 599			14 065	14 394	22 664 22 993
Autres passifs	–	–			1 484	1 486	1 484 1 486
Dettes subordonnées	–	–			773	791	773 791

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au 31 octobre 2020

	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	29 142	29 142	29 142	29 142
Valeurs mobilières	75 647	2 679	12 107	619	11 079	11 290	102 131	102 342
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	14 512	14 512	14 512	14 512
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	8 109	–	–	–	156 631	159 473	164 740	167 582
Autres								
Instruments financiers dérivés	13 422	–	–	–	–	–	13 422	13 422
Autres actifs	–	–	–	–	1 153	1 153	1 153	1 153
Passifs financiers								
Dépôts	–	11 418			204 460 ⁽¹⁾	205 337	215 878	216 755
Autres								
Acceptations	–	–			6 866	6 866	6 866	6 866
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	16 368	–			–	–	16 368	16 368
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			33 859	33 859	33 859	33 859
Instruments financiers dérivés	12 923	–			–	–	12 923	12 923
Passifs relatifs à des créances cédées	–	8 762			14 093	14 432	22 855	23 194
Autres passifs	–	–			1 892	1 894	1 892	1 894
Dettes subordonnées	–	–			775	787	775	787

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. L'évaluation de la Banque a été fondée sur une appréciation en vigueur au 31 janvier 2021 et pourrait changer dans le futur. Par ailleurs, l'évaluation peut faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Si des données d'entrée de différents niveaux dans la hiérarchie sont utilisées, l'instrument financier est alors classé au même niveau de la hiérarchie que la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021, 6 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (7 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020). De plus, au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021, 10 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 suite à l'évolution de conditions du marché (2 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020). Au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2021 et 2020, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 31 janvier 2021			Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	1 826	7 398	–	9 224
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	8 027	–	8 027
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	6 788	1 973	–	8 761
Autres titres de créance	–	2 396	40	2 436
Titres de participation	58 715	581	584	59 880
	67 329	20 375	624	88 328
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	60	3 309	–	3 369
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	3 823	–	3 823
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 089	254	–	2 343
Autres titres de créance	–	970	–	970
Titres de participation	–	278	373	651
	2 149	8 634	373	11 156
Prêts	–	7 815	336	8 151
Autres				
Instruments financiers dérivés	392	12 473	12	12 877
	69 870	49 297	1 345	120 512
Passifs financiers				
Dépôts	–	13 771	–	13 771
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 652	5 621	–	18 273
Instruments financiers dérivés	513	13 491	6	14 010
Passifs relatifs à des créances cédées	–	8 599	–	8 599
	13 165	41 482	6	54 653

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

				Au 31 octobre 2020
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	1 852	7 632	–	9 484
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	9 105	–	9 105
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	7 852	996	–	8 848
Autres titres de créance	–	2 048	40	2 088
Titres de participation	47 941	443	417	48 801
	57 645	20 224	457	78 326
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	877	3 535	–	4 412
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	4 154	–	4 154
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 165	284	–	2 449
Autres titres de créance	–	1 092	–	1 092
Titres de participation	–	246	373	619
	3 042	9 311	373	12 726
Prêts	–	7 737	372	8 109
Autres				
Instruments financiers dérivés	343	13 049	30	13 422
	61 030	50 321	1 232	112 583
Passifs financiers				
Dépôts⁽¹⁾	–	11 575	(2)	11 573
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	11 575	4 793	–	16 368
Instruments financiers dérivés	242	12 680	1	12 923
Passifs relatifs à des créances cédées	–	8 762	–	8 762
	11 817	37 810	(1)	49 626

(1) Le montant classé dans le niveau 3 représente la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés dans les dépôts.

Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021.

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2021				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts ⁽²⁾
Juste valeur au 31 octobre 2020	457	373	372	29	2
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽³⁾	165	—	15	(22)	—
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	—	—	—	—	—
Achats	10	—	—	—	—
Ventes	(8)	—	—	—	—
Émissions	—	—	3	—	—
Règlements et autres	—	—	(54)	(1)	—
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	—	—	—	—	—
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	—	—	—	—	(2)
Juste valeur au 31 janvier 2021	624	373	336	6	—
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 janvier 2021 ⁽⁴⁾	166	—	15	(22)	—

	Trimestre terminé le 31 janvier 2020				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts ⁽²⁾
Juste valeur au 31 octobre 2019	458	362	360	4	—
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽⁵⁾	40	—	3	2	—
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	—	—	—	—	—
Achats	10	—	—	—	—
Ventes	(5)	—	—	—	—
Émissions	—	—	1	—	—
Règlements et autres	—	—	(3)	1	—
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	—	—	—	—	(4)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	—	—	—	(2)	—
Juste valeur au 31 janvier 2020	503	362	361	5	(4)
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 janvier 2020 ⁽⁶⁾	39	—	3	2	—

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Les montants représentent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés dans les dépôts.

(3) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 158 M\$.

(4) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 159 M\$.

(5) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 45 M\$.

(6) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 44 M\$.

Note 5 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certaines valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 31 janvier 2021	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Valeurs mobilières	2 412	(6)	86
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dépôts ^{(1) (2)}	13 661	(691)	(70)
Passifs relatifs à des créances cédées	8 599	(1)	(222)
	22 260	(692)	(292)

	Valeur comptable au 31 janvier 2020	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Valeurs mobilières	3 223	13	39
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dépôts ^{(1) (2)}	11 228	(165)	(320)
Passifs relatifs à des créances cédées	7 755	(15)	(90)
	18 983	(180)	(410)

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à une perte de 114 M\$ (perte de 43 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

Note 6 – Valeurs mobilières

Qualité du crédit

Au 31 janvier 2021 et au 31 octobre 2020, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe majoritairement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

Gains (pertes) bruts sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

				Au 31 janvier 2021
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	3 263	106	–	3 369
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	3 692	131	–	3 823
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 326	18	(1)	2 343
Autres titres de créance	933	38	(1)	970
Titres de participation	629	33	(11)	651
	10 843	326	(13)	11 156

				Au 31 octobre 2020
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 302	110	–	4 412
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 013	142	(1)	4 154
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 430	19	–	2 449
Autres titres de créance	1 051	42	(1)	1 092
Titres de participation	633	13	(27)	619
	12 429	326	(29)	12 726

(1) Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, d'un montant de 2 M\$ au 31 janvier 2021 (3 M\$ au 31 octobre 2020), sont présentées dans les *Autres éléments du résultat global*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021, des revenus de dividendes de 3 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020), dont des revenus de dividendes d'un montant négligeable pour les placements qui ont été vendus au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2021 et 2020.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2021			Trimestre terminé le 31 janvier 2020		
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début	373	246	619	362	260	622
Variation de la juste valeur	–	37	37	–	16	16
Désignation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	7	7	–	31	31
Cessions ⁽¹⁾	–	(12)	(12)	–	(54)	(54)
Juste valeur à la fin	373	278	651	362	253	615

(1) La Banque a disposé de titres de participation de sociétés publiques pour des raisons économiques.

Note 6 – Valeurs mobilières (suite)

Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 31 janvier 2021	Au 31 octobre 2020
Titres émis ou garantis par		
Le gouvernement du Canada	5 823	6 163
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 254	2 353
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1	21
Autres titres de créance	3 079	2 543
Valeur comptable brute	11 157	11 080
Provisions pour pertes de crédit	1	1
Valeur comptable	11 156	11 079

Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021, la Banque a disposé de certains titres de créance évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 143 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021 et la Banque a comptabilisé des gains d'un montant négligeable dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, la Banque n'avait disposé d'aucune valeur mobilière évaluée au coût amorti.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, sont classés dans la phase 3.

DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) sont classés dans la catégorie DAC.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 7 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 31 janvier 2021 et au 31 octobre 2020 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter au tableau « Cotes internes de risque de défaut » à la page 80 de la section « Risque de crédit » du Rapport annuel 2020.

Au 31 janvier 2021					
	Prêts non dépréciés ⁽¹⁾		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽²⁾
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC	Total
Hypothécaires résidentiels					
Excellent	26 161	3	—	—	26 164
Bon	15 660	41	—	—	15 701
Satisfaisant	9 402	993	—	—	10 395
À signaler	535	301	—	—	836
Faible	223	168	—	—	391
Défaut	—	—	114	—	114
Approche NI avancée	51 981	1 506	114	—	53 601
Approche standardisée	5 068	27	44	467	13 226
Valeur comptable brute	57 049	1 533	158	467	66 827
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	60	28	31	(48)	71
Valeur comptable	56 989	1 505	127	515	66 756
Aux particuliers					
Excellent	14 846	25	—	—	14 871
Bon	10 473	811	—	—	11 284
Satisfaisant	4 967	1 723	—	—	6 690
À signaler	321	623	—	—	944
Faible	97	171	—	—	268
Défaut	—	—	120	—	120
Approche NI avancée	30 704	3 353	120	—	34 177
Approche standardisée	3 243	45	18	255	3 561
Valeur comptable brute	33 947	3 398	138	255	37 738
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	78	135	69	(6)	276
Valeur comptable	33 869	3 263	69	261	37 462
Créances sur cartes de crédit					
Excellent	294	—	—	—	294
Bon	259	—	—	—	259
Satisfaisant	636	19	—	—	655
À signaler	338	183	—	—	521
Faible	26	66	—	—	92
Défaut	—	—	—	—	—
Approche NI avancée	1 553	268	—	—	1 821
Approche standardisée	25	—	—	—	25
Valeur comptable brute	1 578	268	—	—	1 846
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	48	123	—	—	171
Valeur comptable	1 530	145	—	—	1 675
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁴⁾					
Excellent	4 671	—	—	—	4 949
Bon	20 422	17	—	—	20 602
Satisfaisant	21 492	7 751	—	—	29 309
À signaler	203	1 817	—	—	2 020
Faible	97	261	—	—	358
Défaut	—	—	388	—	388
Approche NI avancée	46 885	9 846	388	—	57 626
Approche standardisée	4 558	147	73	—	4 802
Valeur comptable brute	51 443	9 993	461	—	62 428
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	130	244	257	—	631
Valeur comptable	51 313	9 749	204	—	61 797
Total des prêts					
Valeur comptable brute	144 017	15 192	757	722	168 839
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	316	530	357	(54)	1 149
Valeur comptable	143 701	14 662	400	776	167 690

(1) En raison de la pandémie de COVID-19, la Banque a approuvé certains reports de versements pour l'ensemble de ses prêts. Au 31 janvier 2021, la valeur comptable brute des prêts faisant l'objet de reports se chiffre à 309 M\$ pour les prêts hypothécaires résidentiels et 349 M\$ pour les prêts aux entreprises et administrations publiques. Ces prêts sont présentés dans la phase où ils se situaient immédiatement avant l'application du report de versement.

(2) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(3) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(4) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au 31 octobre 2020

	Prêts non dépréciés ⁽¹⁾		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽²⁾	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
Hypothécaires résidentiels						
Excellent	23 139	29	–	–	–	23 168
Bon	15 753	108	–	–	–	15 861
Satisfaisant	10 418	741	–	–	–	11 159
À signaler	730	299	–	–	–	1 029
Faible	283	174	–	–	–	457
Défaut	–	–	149	–	–	149
Approche NI avancée	50 323	1 351	149	–	–	51 823
Approche standardisée	4 993	31	44	531	7 537	13 136
Valeur comptable brute	55 316	1 382	193	531	7 537	64 959
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	63	23	35	(56)	–	65
Valeur comptable	55 253	1 359	158	587	7 537	64 894
Aux particuliers						
Excellent	15 072	40	–	–	–	15 112
Bon	9 680	1 039	–	–	–	10 719
Satisfaisant	4 395	2 024	–	–	–	6 419
À signaler	300	696	–	–	–	996
Faible	116	185	–	–	–	301
Défaut	–	–	140	–	–	140
Approche NI avancée	29 563	3 984	140	–	–	33 687
Approche standardisée	3 532	48	22	324	–	3 926
Valeur comptable brute	33 095	4 032	162	324	–	37 613
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	87	145	76	(10)	–	298
Valeur comptable	33 008	3 887	86	334	–	37 315
Créances sur cartes de crédit						
Excellent	385	–	–	–	–	385
Bon	307	–	–	–	–	307
Satisfaisant	660	28	–	–	–	688
À signaler	335	205	–	–	–	540
Faible	29	64	–	–	–	93
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 716	297	–	–	–	2 013
Approche standardisée	25	–	–	–	–	25
Valeur comptable brute	1 741	297	–	–	–	2 038
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	45	124	–	–	–	169
Valeur comptable	1 696	173	–	–	–	1 869
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁴⁾						
Excellent	4 732	–	–	–	289	5 021
Bon	21 380	10	–	–	163	21 553
Satisfaisant	19 421	7 037	–	–	73	26 531
À signaler	218	1 915	–	–	–	2 133
Faible	10	246	–	–	–	256
Défaut	–	–	361	–	–	361
Approche NI avancée	45 761	9 208	361	–	525	55 855
Approche standardisée	5 122	163	101	–	47	5 433
Valeur comptable brute	50 883	9 371	462	–	572	61 288
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	135	250	241	–	–	626
Valeur comptable	50 748	9 121	221	–	572	60 662
Total des prêts						
Valeur comptable brute	141 035	15 082	817	855	8 109	165 898
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	330	542	352	(66)	–	1 158
Valeur comptable	140 705	14 540	465	921	8 109	164 740

(1) En raison de la pandémie de COVID-19, la Banque a approuvé certains reports de versements pour l'ensemble de ses prêts. Au 31 octobre 2020, la valeur comptable brute des prêts qui faisaient l'objet de reports se chiffrait à 695 M\$ pour les prêts hypothécaires résidentiels et 1 182 M\$ pour les prêts aux entreprises et administrations publiques. Ces prêts sont présentés dans la phase où ils se situaient immédiatement avant l'application du report de versement.

(2) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(3) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(4) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 31 janvier 2021 et au 31 octobre 2020 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Au 31 janvier 2021				Au 31 octobre 2020			
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Engagements hors bilan ⁽¹⁾								
Particuliers								
Excellent	15 642	24	—	15 666	15 255	43	—	15 298
Bon	4 181	254	—	4 435	3 967	309	—	4 276
Satisfaisant	1 332	234	—	1 566	1 273	255	—	1 528
À signaler	89	65	—	154	84	69	—	153
Faible	4	12	—	16	4	12	—	16
Défaut	—	—	3	3	—	—	3	3
Autres que particuliers								
Excellent	11 034	—	—	11 034	10 616	—	—	10 616
Bon	17 191	299	—	17 490	17 442	343	—	17 785
Satisfaisant	5 789	4 135	—	9 924	5 013	3 450	—	8 463
À signaler	22	363	—	385	28	324	—	352
Faible	33	80	—	113	2	84	—	86
Défaut	—	—	9	9	—	—	6	6
Approche NI avancée	55 317	5 466	12	60 795	53 684	4 889	9	58 582
Approche standardisée	10 126	3	1	10 130	10 335	5	1	10 341
Exposition totale	65 443	5 469	13	70 925	64 019	4 894	10	68 923
Provisions pour pertes de crédit	116	80	—	196	115	61	—	176
Exposition totale, déduction faite des provisions	65 327	5 389	13	70 729	63 904	4 833	10	68 747

(1) Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

Prêts en souffrance mais non dépréciés ⁽¹⁾

	Au 31 janvier 2021 ⁽²⁾				Au 31 octobre 2020 ⁽²⁾			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	49	57	18	47	58	74	20	22
De 61 à 90 jours	18	25	10	12	24	27	9	10
Plus de 90 jours ⁽⁴⁾	—	—	25	—	—	—	24	—
	67	82	53	59	82	101	53	32

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) En raison de la pandémie de COVID-19, la Banque a approuvé certains reports de versements pour l'ensemble de ses prêts. Ces prêts sont présentés dans la catégorie où ils se situaient immédiatement avant l'application du report de versement.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(4) Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

Prêts dépréciés

	Au 31 janvier 2021			Au 31 octobre 2020		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
Prêts – Phase 3						
Hypothécaires résidentiels	158	31	127	193	35	158
Aux particuliers	138	69	69	162	76	86
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	—	—	—	—	—	—
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾	461	257	204	462	241	221
	757	357	400	817	352	465
Prêts – DAC	722	(54)	776	855	(66)	921
	1 479	303	1 176	1 672	286	1 386

(1) Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2021					Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2021
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2020	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	5	1	–	–	–	6
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	(1)	–	–	–	2
Au coût amorti ⁽²⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	65	8	(1)	–	(1)	71
Aux particuliers	298	7	(24)	(7)	2	276
Créances sur cartes de crédit	169	12	(15)	–	5	171
Aux entreprises et aux administrations publiques	533	38	(27)	–	(2)	542
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	93	(4)	–	–	–	89
	1 158	61	(67)	(7)	4	1 149
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	15	–	–	–	–	15
Engagements inutilisés	157	20	–	–	–	177
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	4	–	–	–	–	4
	176	20	–	–	–	196
	1 343	81	(67)	(7)	4	1 354

	Trimestre terminé le 31 janvier 2020					Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2020
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2019	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	2	–	–	–	–	2
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–
Au coût amorti ⁽²⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	21	7	(2)	–	–	26
Aux particuliers	232	26	(35)	–	6	229
Créances sur cartes de crédit	128	26	(27)	–	3	130
Aux entreprises et aux administrations publiques	268	27	(21)	–	1	275
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	29	4	–	–	–	33
	678	90	(85)	–	10	693
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	6	–	–	–	–	6
Engagements inutilisés	66	(1)	–	–	–	65
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	2	–	–	–	–	2
	74	(1)	–	–	–	73
	755	89	(85)	–	10	769

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 29 M\$ (43 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 31 janvier 2021 et 2020, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2021					Trimestre terminé le 31 janvier 2020				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Hypothécaires résidentiels										
Solde au début	63	23	35	(56)	65	37	12	25	(53)	21
Créations ou acquisitions	2	–	–	–	2	2	–	–	–	2
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	8	(4)	(4)	–	–	4	(3)	(1)	–	–
Vers la phase 2	(1)	1	–	–	–	(1)	1	–	–	–
Vers la phase 3	–	–	–	–	–	–	(1)	1	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(10)	9	2	6	7	(2)	4	3	1	6
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	–	(1)	–	–	(1)	–	(1)	–	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(1)	5	(2)	6	8	3	–	3	1	7
Radiations	–	–	(1)	–	(1)	–	–	(2)	–	(2)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	1	–	1	–	–	–	–	–
Variations des taux de change et autres	(2)	–	(2)	2	(2)	1	–	(1)	–	–
Solde à la fin	60	28	31	(48)	71	41	12	25	(52)	26
Comprend :										
Montants utilisés	60	28	31	(48)	71	41	12	25	(52)	26
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers										
Solde au début	89	148	76	(10)	303	65	104	69	(4)	234
Créations ou acquisitions	8	–	–	–	8	11	–	–	–	11
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	26	(23)	(3)	–	–	23	(21)	(2)	–	–
Vers la phase 2	(3)	4	(1)	–	–	(5)	6	(1)	–	–
Vers la phase 3	–	(8)	8	–	–	(2)	(17)	19	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(30)	23	9	4	6	(30)	35	18	(2)	21
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(3)	(4)	–	–	(7)	(2)	(3)	(1)	–	(6)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(2)	(8)	13	4	7	(5)	–	33	(2)	26
Radiations	–	–	(24)	–	(24)	–	–	(35)	–	(35)
Dispositions	(6)	(1)	–	–	(7)	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	5	–	5	–	–	7	–	7
Variations des taux de change et autres	(1)	(1)	(1)	–	(3)	–	–	(1)	–	(1)
Solde à la fin	80	138	69	(6)	281	60	104	73	(6)	231
Comprend :										
Montants utilisés	78	135	69	(6)	276	59	103	73	(6)	229
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	2	3	–	–	5	1	1	–	–	2

(1) Aucun prêt DAC n'a été acquis au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2021 et 2020.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Trimestre terminé le 31 janvier 2021					Trimestre terminé le 31 janvier 2020				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Créances sur cartes de crédit										
Solde au début	68	137	–	–	205	47	113	–	–	160
Créations ou acquisitions	2	–	–	–	2	2	–	–	–	2
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	29	(29)	–	–	–	25	(25)	–	–	–
Vers la phase 2	(3)	3	–	–	–	(4)	4	–	–	–
Vers la phase 3	–	(7)	7	–	–	–	(10)	10	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(23)	30	3	–	10	(23)	33	14	–	24
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	–	–	–	(1)	(1)	–	–	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	4	(3)	10	–	11	(1)	2	24	–	25
Radiations	–	–	(15)	–	(15)	–	–	(27)	–	(27)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	5	–	5	–	–	3	–	3
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	72	134	–	–	206	46	115	–	–	161
Comprend :										
Montants utilisés	48	123	–	–	171	26	104	–	–	130
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	24	11	–	–	35	20	11	–	–	31
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁶⁾										
Solde au début	214	287	241	–	742	83	105	141	–	329
Créations ou acquisitions	29	–	–	–	29	7	–	–	–	7
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	6	(5)	(1)	–	–	4	(2)	(2)	–	–
Vers la phase 2	(24)	25	(1)	–	–	(1)	3	(2)	–	–
Vers la phase 3	–	(5)	5	–	–	–	(9)	9	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(10)	6	44	–	40	(2)	14	20	–	32
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(6)	(5)	(3)	–	(14)	(3)	(2)	(3)	–	(8)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(5)	16	44	–	55	5	4	22	–	31
Radiations	–	–	(27)	–	(27)	–	–	(21)	–	(21)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	1	–	1	–	–	1	–	1
Variations des taux de change et autres	–	(1)	(2)	–	(3)	–	–	–	–	–
Solde à la fin	209	302	257	–	768	88	109	143	–	340
Comprend :										
Montants utilisés	130	244	257	–	631	62	103	143	–	308
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	79	58	–	–	137	26	6	–	–	32
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁷⁾	421	602	357	(54)	1 326	235	340	241	(58)	758
Comprend :										
Montants utilisés	316	530	357	(54)	1 149	188	322	241	(58)	693
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	105	72	–	–	177	47	18	–	–	65

(1) Aucun prêt DAC n'a été acquis au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2021 et 2020.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 1) et la moyenne des valeurs de la période restante prévue (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 2) du facteur macroéconomique sont présentées.

	Au 31 janvier 2021					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	3,9 %	2,5 %	4,4 %	2,8 %	(5,2) %	3,9 %
Taux de chômage	8,3 %	7,1 %	8,0 %	6,6 %	10,9 %	9,1 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	4,0 %	2,3 %	6,0 %	3,9 %	(11,5) %	1,2 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	1,8 %	1,8 %	1,7 %	1,7 %	3,1 %	2,1 %
Croissance du S&P/TSX ^{(2) (4)}	10,8 %	3,0 %	13,1 %	4,1 %	(17,0) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	47	54	51	64	27	34

Au 31 octobre 2020						
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	3,0 %	2,6 %	3,7 %	2,8 %	0,4 %	2,7 %
Taux de chômage	8,9 %	8,0 %	8,4 %	7,3 %	10,4 %	9,8 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	(5,2) %	2,4 %	(1,5) %	2,9 %	(9,9) %	(0,1) %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	2,0 %	1,9 %	1,8 %	1,8 %	2,9 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX ^{(2) (4)}	(1,1) %	3,3 %	6,9 %	3,2 %	(15,6) %	5,1 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ <i>(en \$ US par baril)</i>	41	54	51	64	26	32

(1) Tous les facteurs macroéconomiques sont basés sur l'économie du Canada, sauf indication contraire.

(2) Le taux de croissance est annualisé.

(3) Rendement des obligations de sociétés notées BBB, moins le rendement du taux des obligations du gouvernement du Canada à échéance 10 ans.

(4) Indice boursier principal au Canada.

(5) Indice *West Texas Intermediate* (WTI) couramment utilisé comme référence du prix du pétrole.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux particuliers sont le taux de chômage et la croissance de l'indice des prix des logements, pour l'économie du Canada ou du Québec. Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques sont le taux de chômage, l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB, la croissance du S&P/TSX et le prix du pétrole WTI.

Une augmentation du taux de chômage ou de l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB entraînera généralement une hausse des provisions pour pertes de crédit, alors qu'une augmentation des autres facteurs macroéconomiques (le PIB, le S&P/TSX, l'indice des prix des logements et le prix du pétrole WTI) entraînera généralement une baisse des provisions pour pertes de crédit.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021, les facteurs macroéconomiques ont évolué.

Dans le scénario de base, l'économie canadienne poursuit sa reprise alors que la mise en marché de plusieurs vaccins contre la COVID-19 permet un assouplissement graduel des mesures sanitaires. Malgré tout, le taux de chômage se situe à 7,9 % à la fin de l'année 2021, soit encore significativement au-dessus de son niveau d'avant la récession (5,7 %). La progression des prix des logements ralentit pour s'établir à 4 % sur un an. Le S&P/TSX termine l'année 2021 à 18 500 points et le pétrole à 50 \$ US.

Dans le scénario optimiste, l'économie rebondit plus vigoureusement en raison de campagnes de vaccination rapides et efficaces. Les mesures de relance budgétaires et monétaires très accommodantes permettent de limiter les dégâts quant à la destruction des capacités de production. Le taux de chômage se situant à 7,4 % en fin d'année 2021 est plus favorable que dans le scénario de base. Les prix des logements augmentent de 6 %, le S&P/TSX termine l'année 2021 à 18 900 points et le pétrole à 55 \$ US.

Dans le scénario pessimiste, une aggravation du nombre de cas de COVID-19 et des retards dans le déploiement des vaccins causent une recrudescence de stress sur les marchés financiers. Cela provoque une rechute de l'économie qui entre de nouveau en récession. Le taux de chômage reprend donc une tendance haussière, atteignant 11,7 % à la fin de 2021. Les prix des logements se contractent de façon importante. Le S&P/TSX termine l'année 2021 à 13 900 points et le pétrole à 24 \$ US.

En raison de l'incertitude liée à ces principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit, la Banque a exercé un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues.

Analyse de sensibilité des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés

Scénarios

Le tableau suivant présente une comparaison du solde des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés (phases 1 et 2) de la Banque au 31 janvier 2021, c'est-à-dire avec une pondération probabiliste des trois scénarios, avec les provisions pour pertes de crédit résultant des simulations comme si chaque scénario avait été pondéré à 100 %.

	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés
Solde au 31 janvier 2021	1 023
Simulations	
Scénario optimiste à 100 %	897
Scénario de base à 100 %	927
Scénario pessimiste à 100 %	1 223

Note 8 – Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère directement à des tierces parties, notamment des entités structurées, des actifs financiers tels que des valeurs mobilières ou des prêts. Les modalités de certaines de ces transactions prévoient que la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs financiers. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent les flux de revenus associés aux actifs financiers. Par conséquent, ces actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et ces transactions sont traitées comme des emprunts assortis de garanties ou des emprunts garantis. Pour de plus amples renseignements sur la nature de ces transactions, se reporter à la note 8 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires sur la nature des actifs financiers transférés qui ne remplissent pas les critères de décomptabilisation et de leurs passifs correspondants.

	Au 31 janvier 2021	Au 31 octobre 2020
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	71 764	61 599
Prêts hypothécaires résidentiels	20 818	20 731
	92 582	82 330
Valeur comptable des passifs associés ⁽²⁾	47 617	45 781
Juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	71 764	61 599
Prêts hypothécaires résidentiels	21 261	21 252
	93 025	82 851
Juste valeur des passifs associés ⁽²⁾	47 947	46 120

(1) Le montant relatif aux valeurs mobilières prêtées représente le montant maximal des valeurs mobilières de la Banque pouvant être prêtées. Pour les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, le montant inclut les actifs de la Banque ainsi que ceux de tierces parties, et exclut les billets de dépôt au porteur émis par la Banque et les obligations sécurisées émises par la Banque.

(2) Les passifs associés comprennent les passifs relatifs à des créances cédées et les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat avant l'incidence de compensation pour un montant de 4 153 M\$ au 31 janvier 2021 (959 M\$ au 31 octobre 2020) excluant les conventions de rachat garanties par les billets de dépôt au porteur émis par la Banque et les obligations sécurisées émises par la Banque. Les passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées ne sont pas inclus, car la Banque peut prêter ses propres actifs financiers et ceux de tierces parties. La valeur comptable et la juste valeur des passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées se chiffrent à 4 923 M\$ au 31 janvier 2021 (6 327 M\$ au 31 octobre 2020).

Le tableau ci-dessous précise la nature des transactions relativement aux actifs financiers transférés mais non décomptabilisés.

	Au 31 janvier 2021	Au 31 octobre 2020
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés et autres valeurs mobilières vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	22 093	21 211
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	26 755	25 442
Valeurs mobilières prêtées	43 734	35 677
	92 582	82 330

Note 9 – Autres actifs

	Au 31 janvier 2021	Au 31 octobre 2020
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	1 040	946
Intérêts et dividendes à recevoir	602	567
Créances de clients, de négociants et de courtiers	1 008	586
Actif au titre des prestations définies	287	126
Actifs d'impôt différé	588	643
Actifs d'impôt exigible	318	360
Actifs au titre des cessions en réassurance	30	30
Actifs d'assurance	11	8
	3 884	3 266

Note 10 – Dépôts

	Au 31 janvier 2021				Au 31 octobre 2020
	À vue ⁽¹⁾	Avec préavis ⁽²⁾	À terme fixe ⁽³⁾	Total	Total
Particuliers	5 868	33 668	29 023	68 559	67 499
Entreprises et administrations publiques	54 184	28 305	71 456	153 945	143 787
Institutions de dépôts	1 939	691	2 543	5 173	4 592
	61 991	62 664	103 022	227 677	215 878

- (1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.
(2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.
(3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 9,7 G\$ au 31 janvier 2021 (10,1 G\$ au 31 octobre 2020). Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021, un montant de 270 M\$ US d'obligations sécurisées est venu à échéance (aucune transaction au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

De plus, au 31 janvier 2021, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 9,7 G\$ (8,4 G\$ au 31 octobre 2020) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiées par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

Note 11 – Autres passifs

	Au 31 janvier 2021	Au 31 octobre 2020
Créditeurs et charges à payer	1 640	1 993
Dettes de filiales envers des tiers	468	386
Intérêts et dividendes à payer	551	621
Obligations locatives	608	628
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	626	652
Passif au titre des prestations définies	156	201
Provisions pour pertes de crédit – engagements hors bilan (note 7)	196	176
Passifs d'impôt différé	19	–
Passifs d'impôt exigible	131	121
Passifs d'assurance	6	–
Autres éléments ^{(1) (2) (3)}	759	940
	5 160	5 718

- (1) Au 31 janvier 2021, les autres éléments incluent une provision pour litiges de 8 M\$ (7 M\$ au 31 octobre 2020).
(2) Au 31 janvier 2021, les autres éléments incluent des provisions pour contrats déficitaires de 33 M\$ (33 M\$ au 31 octobre 2020).
(3) Au 31 octobre 2020, les autres éléments incluaient le passif financier lié aux options de vente émises aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle dans Credigy Ltd. qui ont exercé leurs options de vente le 15 décembre 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 18 afférente aux présents états financiers consolidés.

Note 12 – Capital-actions et autres instruments de capitaux propres

Actions et autres instruments de capitaux propres en circulation

	Au 31 janvier 2021		Au 31 octobre 2020	
	Nombre d'actions ou de BCRL	Actions ou BCRL \$	Nombre d'actions ou de BCRL	Actions ou BCRL \$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
	98 000 000	2 450	98 000 000	2 450
Autres instruments de capitaux propres				
Billets de capital à recours limité (BCRL) – Série 1	500 000	500	500 000	500
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	98 500 000	2 950	98 500 000	2 950
Actions ordinaires au début de l'exercice	335 997 660	3 057	334 172 411	2 949
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	802 093	39	2 318 926	111
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	–	–	(525 000)	(5)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation ⁽¹⁾	(29 442)	(2)	31 323	2
Actions ordinaires à la fin de la période	336 770 311	3 094	335 997 660	3 057

(1) Au 31 janvier 2021, 1 965 actions sont détenues à des fins de négociation représentant un montant négligeable (27 477 actions vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 2 M\$ au 31 octobre 2020).

Dividendes déclarés et distributions sur les autres instruments de capitaux propres

	2021		2020	
	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action	Dividendes \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	3	0,2516	3	0,2516
Série 32	3	0,2399	3	0,2438
Série 34	6	0,3500	6	0,3500
Série 36	5	0,3375	5	0,3375
Série 38	5	0,2781	5	0,2781
Série 40	3	0,2875	3	0,2875
Série 42	4	0,3094	4	0,3094
	29		29	
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1 ⁽¹⁾	5			
	34		29	
Actions ordinaires	239	0,7100	238	0,7100
	273		267	

(1) Les BCRL – Série 1 portent intérêt à un taux fixe de 4,3 % par année.

Actions ordinaires réservées

Au 31 janvier 2021, 15 507 568 actions ordinaires sont réservées selon le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (15 507 568 au 31 octobre 2020). Au 31 janvier 2021, 16 563 612 actions ordinaires sont réservées dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions (17 365 705 au 31 octobre 2020).

Actions ordinaires entières

Dans le cadre de l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. en 2011, la Banque avait émis des actions ordinaires entières. Au 31 janvier 2021, le nombre d'actions ordinaires entières est de 21 510 (21 510 au 31 octobre 2020). La Banque prévoit le règlement des actions entières restantes d'ici la fin de l'année 2021.

Note 13 – Informations sur le capital

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 9,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 10,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 12,5 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BSI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 1,0 %. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BSI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Le 8 décembre 2020, le BSIF a confirmé que la réserve est maintenue à 1,0 %. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 70 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III

	Au 31 janvier 2021		Au 31 octobre 2020	
	Ajustés ⁽¹⁾		Ajustés ⁽¹⁾	
Fonds propres				
CET1	11 392	11 563	10 924	11 167
catégorie 1	14 341	14 512	13 869	14 112
total	15 589	15 589	15 167	15 167
Actif pondéré en fonction des risques	97 183	97 183	94 808	94 808
Exposition totale	334 013	334 013	321 038	321 038
Ratios des fonds propres				
CET1	11,7 %	11,9 %	11,5 %	11,8 %
catégorie 1	14,8 %	14,9 %	14,6 %	14,9 %
total	16,0 %	16,0 %	16,0 %	16,0 %
Ratio de levier	4,3 %	4,3 %	4,3 %	4,4 %

- (1) Les fonds propres et les ratios réglementaires selon Bâle III ajustés sont calculés en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21.

Note 14 – Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021, la Banque a octroyé 2 043 196 options d'achat d'actions (1 789 280 options d'achat d'actions au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020) d'une juste valeur moyenne de 8,24 \$ par option (5,11 \$ en 2020).

Au 31 janvier 2021, il y avait 12 623 271 options d'achat d'actions en circulation (11 425 403 options d'achat d'actions au 31 octobre 2020).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2021	2020
Taux d'intérêt hors risque	1,02 %	1,94 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	22,59 %	14,97 %
Dividendes prévus	4,24 %	4,29 %

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021, une charge de rémunération de 3 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (2 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020).

Note 15 – Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

Coût au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestre terminé le 31 janvier			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2021	2020	2021	2020
Coût des services rendus au cours de la période	36	32	–	–
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	–	2	1	1
Frais d'administration	1	1		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	37	35	1	1
Réévaluations ⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(40)	290	(1)	8
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	(138)	(213)		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	(178)	77	(1)	8
	(141)	112	–	9

(1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

(2) Excluant les revenus d'intérêts.

Note 16 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2021	2020
Résultat de base par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	761	594
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur BCRL	33	29
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	728	565
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	336 408	335 020
Résultat de base par action (<i>en dollars</i>)	2,16	1,69
Résultat dilué par action		
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	728	565
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	336 408	335 020
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (<i>en milliers</i>)		
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	2 209	3 091
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (<i>en milliers</i>)	338 617	338 111
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	2,15	1,67

- (1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 1 752 270 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 71,86 \$ (1 050 230 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 71,86 \$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020), car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

Note 17 – Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation définis ci-dessous, et les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers, aux conseillers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services financiers et les services de banque d'investissement aux grandes entreprises ainsi que les solutions financières à une clientèle composée de moyennes et grandes entreprises, d'organismes du secteur public et d'investisseurs institutionnels.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

Le secteur FSEU&I regroupe l'expertise en financement spécialisé offerte par la filiale Credigy, les activités de la filiale ABA Bank qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises au Cambodge, ainsi que des investissements ciblés dans certains marchés émergents.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de trésorerie, la gestion des liquidités, le financement de la Banque, la gestion de l'appariement du bilan, certains éléments particuliers ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

Trimestre terminé le 31 janvier ⁽¹⁾												
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	638	611	110	119	327	120	219	181	(87)	(101)	1 207	930
Revenus autres que d'intérêts ⁽²⁾	264	268	409	347	250	338	55	14	39	26	1 017	993
Revenu total	902	879	519	466	577	458	274	195	(48)	(75)	2 224	1 923
Frais autres que d'intérêts ⁽³⁾	490	479	303	285	228	200	83	78	76	49	1 180	1 091
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	412	400	216	181	349	258	191	117	(124)	(124)	1 044	832
Dotations aux pertes de crédit	56	70	(2)	–	9	9	18	10	–	–	81	89
Résultat avant charge (économie) d'impôts	356	330	218	181	340	249	173	107	(124)	(124)	963	743
Charge (économie) d'impôts ⁽²⁾	94	88	58	48	90	66	37	22	(77)	(91)	202	133
Résultat net	262	242	160	133	250	183	136	85	(47)	(33)	761	610
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	9	–	7	–	16
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	262	242	160	133	250	183	136	76	(47)	(40)	761	594
Actif moyen	121 877	115 946	6 537	5 943	151 197	121 612	15 545	12 494	62 957	45 516	358 113	301 511

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Le *Revenu net d'intérêts*, les *Revenus autres que d'intérêts* et la *Charge (économie) d'impôts* des secteurs d'exploitation sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 54 M\$ (57 M\$ en 2020), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 3 M\$ (30 M\$ en 2020) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

(3) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020, les *Frais autres que d'intérêts* de la rubrique *Autres* incluaient une charge de 13 M\$ relativement à l'entreprise Maple Financial Group Inc. (Maple) à la suite de l'événement survenu en décembre 2019, tel que décrit dans la section « Passifs éventuels » à la page 111 du Rapport annuel 2020.

Note 18 – Acquisition

Le 15 décembre 2020, la Banque a acquis en totalité la participation ne donnant pas le contrôle restante dans la filiale Credigy Ltd. à la suite de la décision des détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle d'exercer leurs options de vente pour un montant de 300 M\$ en vertu d'une entente conclue en 2013. Suivant cette transaction, Credigy Ltd. est devenue une filiale en propriété exclusive de la Banque.

Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7^e étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455

Adresse électronique : relationsinvestisseurs@bnc.ca

Internet : bnc.ca/relationsinvestisseurs

Communications et Responsabilité sociale d'entreprise

600, rue De La Gauchetière Ouest, 18^e étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644

Adresse électronique : ap@bnc.ca

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2021

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	24 février
Deuxième trimestre	28 mai
Troisième trimestre	25 août
Quatrième trimestre	1 ^{er} décembre

Divulgaration des résultats du premier trimestre de 2021

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 24 février 2021 à 13 h 00 HNE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 898-3989 ou 416 406-0743. Le code d'accès est le 1995846#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 24 mars 2021 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 1381684#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations investisseurs, le matin de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

100, avenue University, 8^e étage

Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Adresse électronique : service@computershare.com

Internet : computershare.com

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).